



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 044 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 20 mars 2007

—
Président

M. Kevin Sorenson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 20 mars 2007

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC)): La séance est ouverte.

Bon après-midi, mesdames et messieurs. C'est la séance 44 du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, le mardi 20 mars.

Je rappelle aux membres du comité que la séance d'aujourd'hui est télévisée.

Nous sommes très heureux d'accueillir cet après-midi le ministre des Affaires étrangères, l'honorable Peter MacKay. Il s'agit de la cinquième comparution du ministre à notre comité en moins d'un an. Il est venu témoigner quatre fois en 2006 : le 30 mars, le 1^{er} août, le 27 septembre et le 5 novembre.

Nous sommes heureux de vous recevoir à nouveau, monsieur le ministre.

Le ministre comparait aujourd'hui suite à notre invitation à venir nous parler de quatre thèmes principaux et suite à des motions qui ont été présentées au comité sur ces mêmes questions : la fermeture des consulats canadiens; les efforts déployés par le gouvernement fédéral afin de ratifier le Pacte des Nations Unies sur les droits et la dignité des personnes handicapées; la situation en Afghanistan; le Budget principal des dépenses 2007-2008.

Le ministre est accompagné aujourd'hui de son sous-ministre délégué, M. Mulroney et de son sous-ministre, M. Edwards. Bienvenue, messieurs.

Membres du comité, je vous assure qu'après les déclarations liminaires du ministre vous aurez la possibilité de poser des questions sur ces quatre sujets de discussion, sur les motions qui ont été déposées. Nous ne sommes pas obligés de respecter l'ordre du jour qui apparaît sur l'avis de convocation. On ne fait qu'y énumérer une liste de sujets, sans ordre de préséance particulier.

Enfin, à la fin de la séance, j'aimerais que nous passions brièvement à huis clos afin de traiter de quelques éléments relatifs à notre étude sur le développement démocratique et d'adopter le rapport que nous a renvoyé le sous-comité directeur. Nous voulons que les membres du comité aient la possibilité de proposer des témoins pour la semaine prochaine et la suivante.

Au nom du comité, ministre MacKay, merci d'avoir accepté notre invitation et d'être venu nous donner des nouvelles du nouveau gouvernement du Canada.

Je vais maintenant vous laisser la parole. Généralement, nous accordons 15 à 20 minutes au ministre, mais compte tenu des quatre points dont vous devez parler, je vous laisse le temps que vous voulez. Nous sommes heureux de disposer de deux heures avec vous aujourd'hui.

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères): Merci beaucoup, monsieur le président, merci à mes collègues distingués et aux membres du comité, aux fonctionnaires et aux membres du public qui nous écoutent.

D'emblée, monsieur le président, je remercie le comité d'être un des plus actifs, voire le plus actif du Parlement. Je vous félicite de votre travail.

[Français]

Je suis heureux de pouvoir célébrer la Journée internationale de la Francophonie en votre compagnie et de discuter avec vous d'importants éléments de notre politique étrangère, ainsi que de la contribution de mon ministère au service du Canada et des Canadiens.

[Traduction]

D'abord, monsieur le président, laissez-moi vous dire quelques mots sur la politique étrangère du Canada. Cette politique est claire. Elle vise à restaurer le leadership du Canada dans le monde. Elle est axée sur des priorités et est mise en oeuvre au moyen de gestes concrets et non par une rhétorique creuse ou par des promesses intenables.

Le premier ministre et moi avons parlé à maintes reprises des priorités de notre politique étrangère, et d'autres ministres l'ont fait aussi. Je vais vous les répéter. Nos priorités sont de jouer un rôle de chef de file dans l'instauration de la paix et dans la reconstruction en Afghanistan; de rétablir la relation entre le Canada et les États-Unis afin qu'il s'agisse d'une relation d'affaire axée sur le respect; de reconstruire nos capacités de défense; de promouvoir les valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit; d'assurer la compétitivité internationale du Canada; enfin, de jouer un rôle plus déterminant dans cet hémisphère où l'histoire nous lie aux autres, où nous avons des intérêts substantiels et où les liens interpersonnels ne cessent de croître.

Les mesures que nous avons prises depuis un an montre bien que notre politique étrangère est ciblée. Elle servira nos intérêts et nos valeurs dans un monde de plus en plus complexe.

Vous avez raison, monsieur le président, j'ai été invité à discuter de quatre dossiers au cours de cette réunion, et je vous demanderais d'être patient; mon exposé sera sans doute un peu plus long qu'à l'habitude compte tenu de l'importance de ces dossiers. Il s'agit de l'Afghanistan, de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, de la consolidation de notre représentation diplomatique à l'étranger et du budget principal des dépenses de mon ministère, y compris notre Rapport sur les plans et priorités.

D'abord, l'Afghanistan. Lors de ma dernière comparution devant vous en novembre, j'ai parlé d'un monde complexe en mutation — un monde dans lequel les intérêts et les valeurs du Canada sont en jeu. J'avais dit alors que la sécurité et la prospérité du Canada dépendaient des événements économiques et politiques mondiaux, ainsi que de la qualité et de la profondeur de notre interaction avec eux. Par conséquent, le Canada doit influencer et orienter ce monde du mieux qu'il le peut.

Rien n'est arrivé depuis qui me fasse changer d'idée. En fait, ces quelques mois ont plutôt eu pour effet de renforcer mes convictions. La mission du Canada en Afghanistan est la priorité centrale de mon ministère. Nous y sommes engagés à fond — non seulement aujourd'hui, mais aussi à long terme.

Le gouvernement du Canada compte sur les compétences, la détermination et le courage du personnel d'autres ministères — plus particulièrement la Défense nationale, Sécurité publique Canada, la GRC, l'ACDI et Service Correctionnel Canada — pour aider à faire de l'Afghanistan un pays qui respecte les droits de la personne et où le développement, la primauté du droit et la bonne gouvernance peuvent trouver un terrain fertile.

Laissez-moi vous rappeler pourquoi le gouvernement est tellement résolu à assurer le succès de la mission du Canada en Afghanistan.

D'abord, un Afghanistan stable et débarrassé des extrémistes renforce la sécurité internationale, et donc celle du Canada. Nous sommes donc là-bas pour protéger la sécurité du Canada et des Canadiens en procurant stabilité, sécurité, développement et aide humanitaire aux Afghans. C'est notre responsabilité principale.

Cette mission, menée sous les auspices de l'OTAN, est fermement soutenue par la communauté internationale, par le biais du mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous sommes là-bas pour aider les Afghans et leur gouvernement à mettre en œuvre le Pacte de l'Afghanistan. Ce pacte engage la communauté internationale — ainsi que le gouvernement de l'Afghanistan et l'ONU — à réaliser des progrès dans trois domaines connexes : la sécurité, la gouvernance, ce qui comprend la primauté du droit, les droits de la personne et la lutte contre la corruption, et enfin, le développement économique et social.

• (1540)

[Français]

Alors, comment se déroule la mission du Canada en Afghanistan, et quel est notre pronostic à l'approche du printemps?

J'encourage les membres du comité et tous les Canadiens à lire le rapport que les ministres O'Connor, Verner et moi-même avons déposé au Parlement il y a trois semaines. Il s'intitule « La mission du Canada en Afghanistan : mesurer les progrès ».

[Traduction]

Ce rapport mesure les progrès accomplis et recense les besoins à combler. Il s'agit d'une évaluation réaliste, qui ne laisse planer aucune illusion quant aux difficultés qui nous attendent entre maintenant et le long terme.

Cela dit, il y a des progrès réels qui peuvent être mesurés. On le constate dans l'élargissement de la sécurité, la mise en place d'institutions démocratiques et d'une infrastructure publique, et dans l'aide au développement. L'aide canadienne sert à l'approvisionnement en nourriture, en eau et aux autres nécessités de base. Elle va aussi aux écoles, aux villages et aux communautés. Grâce à elle, les Afghans, particulièrement les femmes, peuvent bénéficier d'un micro-crédit pour lancer de petites entreprises.

J'ai moi-même constaté ces progrès à l'occasion de mes deux visites en Afghanistan, dont la toute dernière a eu lieu en janvier. J'ai vu les bienfaits du programme de micro-crédit que finance le Canada et qui permet à des Afghanes de prendre leur juste place dans la société. J'ai vu ce progrès dans les yeux des jeunes garçons qui apprennent à devenir charpentier et ferblantier grâce à un projet canadien qui leur donne un métier et la possibilité de façonner leur avenir et les outils pour retourner dans leurs collectivités et commencer à travailler et à former les autres. Je l'ai vu aussi dans les yeux de ces jeunes filles qui vont à l'école pour la première fois de leur vie et apprennent à lire avec enthousiasme, en rêvant de devenir elles-mêmes institutrices un jour. J'ai vu la fierté des diplômés de l'école de police lorsqu'ils ont fait le serment d'appliquer la loi, qu'ils ont fêté leur réussite, soutenus et félicités par leur pays.

Voilà le progrès auquel nous assistons et qui nous encourage d'être optimiste et de persévérer dans nos efforts. Les questions difficiles que nous posons dans le rapport nous obligent à nous focaliser sur ce qui fonctionne et sur les défis à relever.

Comme vous le savez, le premier ministre a récemment annoncé que le Canada allait verser 20 millions de dollars supplémentaires pour la reconstruction et le développement. Cette somme vient s'ajouter aux 100 millions de dollars que nous consacrons déjà chaque année aux activités de développement et qui font du Canada un des plus importants pays donateurs en Afghanistan. En fait, l'Afghanistan est déjà le premier bénéficiaire de l'aide étrangère accordée par le Canada.

Nous continuons à chercher des programmes de partenariat avec des pays comme la Suède, la Norvège et les Pays-Bas. Ces nouveaux fonds seront acheminés vers des programmes déjà implantés, conçus par les Afghans et soutenus par les Nations Unies, partout au pays. Les critères de réussite axés sur le rendement font partie de notre processus de prise de décision.

En outre, l'aide canadienne stimule l'économie locale. Cela renforce la confiance et les espoirs des habitants et leur permet aussi de participer réellement à la poursuite et au succès des initiatives et projets financés par le Canada.

Je pense ici à l'argent que nous avons versé pour la fourniture d'uniformes aux policiers, par exemple qui sont fabriqués par des membres de la communauté. Je pense aux projets d'approvisionnement en eau, aux projets relatifs aux routes, aux ponts et à un projet unique que je vais vous décrire. On envoie un wagon ou un gros conteneur rempli d'outils pour l'agriculture, des tuyaux, des râtaux, des graines, des imperméables, des bottes et d'autres types d'outils nécessaires à l'agriculture. Les clés sont remises à un membre de la communauté, un aîné ou tout autre représentant, qui décide de la manière dont ces ses biens seront utilisés. Il s'agit d'une aide instantanée, qui produit un effet immédiat et tangible sur la communauté.

Des 200 millions de dollars supplémentaires annoncés, 120 millions seront remis au Fonds pour la reconstruction en Afghanistan, qui est administré par la Banque mondiale. Une partie de cet argent sera répartie entre trois programmes fructueux : le Programme national de solidarité, le mécanisme principal du gouvernement afghan pour le développement communautaire; un programme de soutien opérationnel au gouvernement afghan; et le programme national de micro-crédit, auquel le Canada a déjà versé 40 millions de dollars.

Lorsque j'étais à Kaboul pour rencontrer le ministre du développement communautaire du gouvernement Karzaï, j'ai vu une carte qui faisait état des régions auxquelles le gouvernement afghan versait de l'aide au développement et déployait des programmes de développement partout au pays. Vingt millions de dollars seront remis à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, pour aider à lutter contre le trafic de stupéfiants et la criminalité internationale — une autre priorité fondamentale — et dix millions de dollars iront au Fonds spécial de lutte contre les stupéfiants, pour améliorer les institutions afghanes d'application de la loi et de justice pénale et pour soutenir la Stratégie nationale de lutte contre la drogue en Afghanistan.

De plus, vingt millions de dollars iront au Fonds en fiducie pour le maintien de la loi et de l'ordre en Afghanistan, qui permet aux agents de police de retirer régulièrement leur plein salaire directement des banques, ce qui facilite la création d'une force de police plus professionnelle et améliore la sécurité des Afghans. Cet argent vient s'ajouter à une contribution canadienne précédente de vingt millions de dollars. Je peux vous dire que les besoins sont criants dans cette région où les talibans, dans certains cas, essaient de recruter ces mêmes agents de police.

● (1545)

Si nous améliorons la capacité du gouvernement afghan à payer ses agents de police, ce qui leur permet de gagner leur vie et de nourrir leur famille, cela fera une différence énorme en ce qui concerne le recrutement et la formation et la consolidation d'une force de police professionnelle.

Enfin, une autre somme de 20 millions de dollars ira au Programme antimines pour l'Afghanistan des Nations Unies. Cette contribution nous rapprochera encore davantage de notre objectif, qui est de libérer l'Afghanistan des mines et des munitions non explosées. Chaque mois, les mines tuent ou blessent en moyenne 60 Afghans, dont la moitié ont moins de 18 ans. Encore une fois, il s'agit d'un besoin criant.

Monsieur le président, 10 millions de dollars seront remis à la Banque asiatique de développement. Cet argent servira à la construction d'un lien de transport stratégique pour la ville de Kandahar, une priorité de la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Outre qu'elle permettra aux agriculteurs d'apporter leurs produits au marché, la construction de cette route créera des emplois locaux forts nécessaires.

Le Canada maintient des programmes bilatéraux clés, comme les programmes de formation professionnelle et d'aide alimentaire pour les veuves de guerre. À Kandahar, 16 cours de formation professionnelle sont actuellement financés par le programme de solidarité nationale et nous espérons pouvoir reproduire ce genre de programmes fructueux ailleurs dans la région de Kandahar.

Le Canada contribue également à l'immunisation de plus de 7 000 enfants afghans, dans le cadre d'une initiative d'éradication de la polio. Une contribution de 5 millions de dollars versée en octobre 2006 permet justement de vacciner 350 000 enfants dans la

province de Kandahar. Nous avons fourni des trousseaux de diagnostics de santé pour les femmes au Programme médical de l'Université de Kandahar. Des équipes provinciales de reconstruction ont donné des fournitures et des articles de literie à l'Hôpital de la police nationale afghane, à Kandahar.

Monsieur le président, ce n'est là qu'un aperçu extrêmement limité de ce que fait le Canada pour le développement, la reconstruction et l'éducation en Afghanistan. Mais c'est un aperçu qui illustre, je l'espère, un point fondamental : les progrès sont énormes et mesurables et leurs retombées se font sentir partout au pays. Le premier ministre a chargé le MAECI de coordonner, de cibler et de mettre en oeuvre les politiques du gouvernement du Canada en Afghanistan. Il a nommé son ex-conseiller principal en matière de politiques étrangères et de défense, M. David Mulroney, au poste de sous-ministre délégué aux Affaires étrangères et l'a chargé d'assurer la coordination interministérielle ainsi que la cohérence de la politique étrangère concernant l'Afghanistan.

Je crois que les Canadiens commencent à mieux comprendre cette mission internationale, le peuple Afghan et ses difficultés, ainsi que les enjeux dans la région. Ils entendent plus souvent parler de la façon dont le Canada aide le gouvernement et le peuple afghans à atteindre leurs objectifs. Ils comprennent que les efforts du Canada comportent aussi une aide au développement et une aide humanitaire, un soutien diplomatique et un appui à la gouvernance — ainsi que la présence nécessaire de nos troupes pour assurer la sécurité dans des circonstances difficiles et dangereuses.

Monsieur le président, j'insiste sur ce point. Aucun des programmes précédents, l'aide et le travail humanitaire, ne peuvent fonctionner sans le périmètre de sécurité permis par les forces de l'OTAN, qui comprennent nos soldats.

Partout au pays, les Canadiens manifestent leur appréciation pour nos militaires qui participent à cette mission. Qu'ils portent un t-shirt spécial pour souligner les « vendredis en rouge », qu'ils participent à des rassemblements ou qu'ils écrivent à nos soldats, les Canadiens montrent à quel point ils sont fiers de leurs Forces armées. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour offrir, au nom du Canada, mes condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont donné leur vie pour cette cause et notre soutien à ceux qui ont été blessés — Récemment, le caporal Kevin Megeney, un jeune homme de ma ville natale de Stellarton, a perdu la vie, il y a à peine quelques semaines.

Nous ne pourrions jamais trop exprimer ou exprimer assez fort notre soutien pour ceux qui ont été blessés au cours de cette mission, au nom du Canada. Mais seule la sécurité en Afghanistan permet aux spécialistes du développement et aux humanitaires d'aider les Afghans par des projets axés sur le développement économique, l'éducation et la reconstruction. Seule la sécurité permet de consolider les premières étapes fragiles de la gouvernance démocratique et de la primauté du droit. Seule la sécurité permet de bien enraciner les droits de la personne en Afghanistan, de les protéger sur le plan juridique et de les faire respecter en public.

Grâce aux compétences, au professionnalisme et au courage de nos soldats, la paix naissante qui règne presque partout au pays s'étend maintenant à de grandes parties de la province de Kandahar. Nous sommes présentement en train de consolider ces acquis sur le plan de la sécurité et nous en profitons aussi pour contribuer davantage au bien être des citoyens, pour réaliser des projets de reconstruction, pour construire des écoles et des routes, pour encourager la création de petites entreprises et pour exécuter des programmes axés sur la gouvernance.

Mesurer les progrès dans un environnement aussi difficile que celui de l'Afghanistan n'est pas une mince tâche. Il est néanmoins encourageant de voir les citoyens et leur gouvernement commencer à gérer eux-mêmes le programme et les priorités de leur propre développement, consolider une force armée et une force de police professionnelles

• (1550)

Monsieur le président, encore une observation personnelle : les routes, les ponts et les projets construits par les citoyens du coin sont défendus farouchement contre les talibans. Les Afghans font de ces projets les leurs. Il y a une fierté intrinsèque qui découle de la façon dont ils défendent ces projets.

Monsieur le président, cela va continuer. Nous allons continuer de garder à l'oeil tous les projets de développement, de manière que nos efforts correspondent étroitement à l'intention et à l'objet des résolutions annuelles du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi qu'aux normes établies par la Communauté internationale dans le Pacte de l'Afghanistan.

Il est vrai que la mission du Canada en Afghanistan est exigeante, mais le coût de l'échec ou de l'abandon serait très élevé. La pauvreté du pays, le trafic de la drogue, l'insurrection des talibans dans le Sud, tout cela combiné aux enchevêtrements politiques complexes de l'Afghanistan constitue un immense défi pour le peuple afghan.

Rappelez-vous les paroles de Chris Alexander, dans sa comparution devant votre comité :

Les milliards de dollars consacrés à l'Afghanistan au cours des cinq dernières années seraient oubliés, alors que l'existence même de l'OTAN et de l'ONU serait menacée, en cas de retrait des Occidentaux. Plus tragique encore, aucun de nous ici ne saurait expliquer aux familles des 44 Canadiens qui ont perdu leur vie en Afghanistan quelle était la raison de ce sacrifice.

James Appathurai, porte-parole du Secrétariat international de l'OTAN a aussi témoigné, je crois. Il a parlé des effets désastreux et dévastateurs sur l'Afghanistan d'un retrait de la mission de l'OTAN.

Monsieur le président, ce contexte représente un danger grave et constant pour la paix et la stabilité non seulement dans la région, mais également, comme nous l'avons vu il y a un peu plus de cinq ans, dans le reste du monde, notre continent compris.

• (1555)

[Français]

Le Canada prend des mesures afin que l'Afghanistan ne redevienne pas un havre pour ceux qui menacent la paix et la sécurité internationales, y compris notre propre sécurité. Le Canada donne également suite à sa promesse d'aider le peuple afghan. Les Canadiens peuvent à bon droit être fiers du rôle et des réalisations de leur pays.

[Traduction]

Le gouvernement du Canada maintiendra le cap dans le dossier de l'Afghanistan et je peux vous assurer que mon ministère tracera la voie à suivre à cet égard. C'est la plus grande priorité du gouvernement en matière de politique étrangère.

Si vous permettez, monsieur le président, je passerai maintenant à un autre des thèmes qu'on m'a invité à aborder aujourd'hui. Il s'agit d'une des plus importantes et récentes percées en matière de droits de la personne dans le monde : la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, qui a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 13 décembre 2006. La Convention sera ouverte à la signature dans 10 jours, le 30 mars, lors d'une cérémonie spéciale qui se tiendra au siège de l'ONU, à New York.

Cette convention est un développement majeur du droit international relatif aux droits de la personne. Application particulière des droits humains actuels, elle vise à répondre aux situations et réalités des personnes handicapées. En ce sens, elle promet d'être un outil important pour la protection et la promotion de ces droits. C'est pour cela que, à notre avis, l'élaboration d'une telle convention tardait depuis trop longtemps déjà. La Convention est, fondamentalement, un instrument juridique et destiné à prévenir la discrimination. Le Canada se réjouit donc des solides dispositions qu'elle contient en matière d'égalité des droits et de l'importante contribution qu'elle apporte au concept des accommodements raisonnables, cet élément si crucial de la pleine participation des handicapés à la vie sociale.

Monsieur le président, le Canada est fier d'avoir participé activement à la négociation de cette convention et il soutient pleinement les principes qu'elle reflète. Tout au long de ces négociations d'ailleurs, le gouvernement fédéral a travaillé de près avec les provinces et les territoires, comme il le fait pour tout accord susceptible de toucher leurs domaines de compétence. C'est un exemple de ce que le premier ministre appelle le fédéralisme flexible, monsieur le président. Nous avons aussi discuté fréquemment avec les membres de la société civile pendant tout ce processus de négociation, et nous avons reconnu l'importance particulière que cet instrument revêt pour eux, tant en termes pratiques que symboliques.

Nous sommes présentement engagés dans le processus de consultation préalable à la signature. J'ai personnellement pris contact avec chacun de mes collègues provinciaux et territoriaux au cours des deux dernières semaines, dans le but d'accélérer ce processus. Je comprends et partage votre ardent désir de voir le Canada signer cette convention le plus rapidement possible. Je peux vous assurer que c'est là un dossier que je suivrai de très près et j'espère que le tout se réglera dans un proche avenir.

Je passerai maintenant au prochain thème, monsieur le président, soit celui de la consolidation de notre représentation diplomatique à l'étranger. Le gouvernement du Canada est fermement déterminé à utiliser l'argent des contribuables de manière responsable et efficace dans la poursuite de ses objectifs en matière de politique étrangère et de commerce international. Après un examen minutieux des meilleurs moyens de réaffecter nos ressources, nous avons décidé de fermer le consulat général de Milan, en Italie, et celui de Saint-Petersbourg, en Russie, ainsi que les consulats d'Osaka et de Fukuoka, au Japon. Cet examen nous a démontré que les ambassades de Rome, Moscou et Tokyo pouvaient, à moindre coût, assurer un large éventail de programmes et de services pour promouvoir les intérêts du Canada dans les pays en question.

• (1600)

[Français]

Ces consolidations s'inscrivent dans l'exercice de réduction des dépenses annoncé par le gouvernement du Canada le 25 septembre 2006. La fermeture de ces missions montre que le gouvernement est prêt à réduire les coûts, à fixer les priorités, à revoir les dépenses existantes et à faire des choix, parfois difficiles, dans l'intérêt des contribuables canadiens.

[Traduction]

Monsieur le président, pour vous donner une idée des fluctuations qui accompagnent la réaffectation des ressources vers des dossiers prioritaires, je vous dirai que, entre 1993 et 2006, le Canada a fermé 31 missions et en a ouvert 43 ailleurs. Notre nouvelle ambassade à Kaboul est, à cet égard, un exemple notable parmi d'autres.

Les pays où les services ont été consolidés ont actuellement une excellente infrastructure de transport et de communication qui facilite le maintien du service à la clientèle. Voici un exemple. Notre consul à Osaka prépare actuellement une stratégie et un manuel pour le programme commercial dans la région de Kansai. Il sera réaffecté à une autre mission au Japon et ne quitte donc pas ses fonctions. Notre ambassade à Tokyo ainsi que nos consulats à Nagoya et Hiroshima prendront la relève et poursuivront l'élaboration de la stratégie et du manuel.

La consolidation des missions ne signifie aucunement que les pays concernés sont devenus moins importants pour le Canada. Nos relations avec l'Italie, la Russie et le Japon demeurent solides. Ce sont des membres clés du G8 et d'importants partenaires. Il existe entre eux et nous de profonds liens interpersonnels qui faciliteront le maintien de nos partenariats.

Les pays touchés comprennent très bien notre position, puisqu'ils doivent aussi composer avec les mêmes contraintes — à savoir comment préserver les contacts diplomatiques et assurer de nombreux services en cette époque marquée par une mondialisation accélérée et d'importants problèmes de sécurité. Il en va de même pour nos autres alliés et amis. Ils doivent tous demeurer souples, réaffecter leurs ressources, renforcer leur représentation dans certaines régions, tout en procédant à des consolidations dans d'autres, afin de réduire les coûts partout où c'est possible.

Depuis près de 100 ans, le MAECI maintient une forte tradition d'implication dans les affaires mondiales. Il défend et poursuit les intérêts du Canada dans le monde et veille à ce que la communauté internationale soit à l'écoute des Canadiens. Le premier ministre a été très clair dans ses récentes déclarations publiques quand il a dit que la défense et la promotion des intérêts et des valeurs du Canada dans le monde sont une des priorités du gouvernement. Les questions internationales sont en effet de plus en plus au cœur des préoccupations des Canadiens. Les récents cas consulaires qui ont fait la manchette illustrent la nécessité de protéger les Canadiens à l'étranger. Je vous signale, monsieur le président, qu'il y a environ 2,3 millions de Canadiens qui vivent, travaillent ou voyagent à l'étranger.

Laissez-moi vous brosser un rapide tableau de la répartition de notre budget. Le maintien du réseau du Canada à l'étranger absorbe pratiquement la moitié de notre budget total. Mais ce réseau n'est pas la chasse gardée du MAECI. Peu de gens savent en effet que mon ministère soutient 20 autres ministères et organismes partenaires, ainsi que trois provinces, par l'entremise de son réseau de missions.

Je voudrais insister sur ce point. Quand nous parlons de représentation du Canada à l'étranger, nous ne parlons pas uniquement du MAECI. Nous parlons du "Canada à l'étranger" — un service pancanadien pour l'ensemble du gouvernement. Et quand nous parlons des missions diplomatiques du Canada, vous ne trouverez pas que des agents du service extérieur. Vous y verrez aussi des agents de Citoyenneté et Immigration, de la GRC et des gouvernements provinciaux, ainsi que des spécialistes de Santé Canada ou d'Agriculture Canada. Le public comprend mal le soutien que le MAECI apporte aux autres ministères et partenaires et je pense qu'il faut corriger la situation.

Un quart de budget couvre les frais de participation du Canada aux organisations internationales — encore là, au nom de tout le gouvernement du Canada. Le dernier quart de ce budget, soit environ 500 millions de dollars, est consacré aux secteurs opérationnel et aux programmes.

En même temps, nous devons, comme les autres ministères, limiter nos dépenses. Cela fait partie intégrante du programme économique du gouvernement, qui veut contrôler les dépenses de programme et optimiser l'utilisation des ressources. Je peux vous garantir que le MAECI fait et continuera de faire sa part pour gérer les réductions budgétaires tout en demeurant résolu à offrir le meilleur service possible aux Canadiens.

Toutes les bonnes organisations ont des défis à relever. Le MAECI ne fait pas exception. Et toutes les bonnes organisations tournent ces défis à leur avantage. Être bon gestionnaire, c'est justement savoir saisir ces possibilités au vol, même s'il faut se serrer la ceinture. Nous devons avoir la souplesse voulue pour répondre aux événements mondiaux. Nous devons être là où les débouchés se présentent, où les intérêts du Canada et des Canadiens sont en jeu, et où notre présence peut avoir un effet d'entraînement.

• (1605)

Prenons par exemple notre bureau de Philadelphie, qui récolte plus que sa part des prix habituellement décernés au consulat. Cela est dû au fait que Philadelphie est aussi le site de Pharm Expo, une des plus importantes expositions de biotechnologie au monde. C'est là que vont bon nombre des jeunes entreprises de biotechnologie pour se faire connaître. C'est là aussi que les entreprises canadiennes de ce secteur vont pour trouver des débouchés. Et nous pouvons les aider grâce aux services commerciaux qu'offre notre ministère.

C'est ce que mon ministère fait et continuera de faire. Nous allons continuer de réaffecter nos ressources, en délaissant les priorités moins pressantes au profit des plus importantes — par exemple celles de la politique étrangère du gouvernement que j'ai évoquées au début de mes remarques. Nous allons continuer de faire de notre mieux pour respecter des normes élevées et pour améliorer les services chaque fois que ce sera possible. À cette fin, nous avons pris d'importantes mesures pour rationaliser les pratiques de gestion du MAECI. Cela nous a permis de mener une diplomatie axée sur les résultats, de clarifier l'alignement stratégique avec les grandes priorités générales du gouvernement, de faciliter la présentation de rapports ainsi que d'améliorer les communications avec le reste du gouvernement.

[Français]

Par exemple, les stratégies de pays développées pour chaque mission et les lettres de mandat qui les accompagnent font en sorte que chaque chef de mission sait exactement quelles sont ses priorités et les résultats attendus, et que chacun a la responsabilité de livrer la marchandise.

[Traduction]

Nous améliorons et mettons aussi en oeuvre des moyens novateurs d'assurer les services du gouvernement du Canada à l'étranger, des moyens qui viennent s'ajouter aux opérations traditionnelles. Le service du délégué commercial virtuel, ou DCV, est justement l'une de ces initiatives. Grâce à cet outil interactif, nos délégués commerciaux peuvent communiquer des informations à jour et pertinentes à nos clients et partenaires, et cela 24 heures par jour, peu importe où ils se trouvent. Le service DCV a d'ailleurs récemment remporté le Prix d'excellence du Secrétariat du Conseil du Trésor, tout comme notre service de Diplomatie ouverte en direct et le site Web de notre Direction générale des affaires consulaires. Ces prix venaient saluer un leadership hors de l'ordinaire et une amélioration notable des services aux Canadiens, aux entreprises canadiennes et aux clients étrangers.

Le MAECI demeure déterminé à faire en sorte que ses ressources soient investies de manière à lui permettre de poursuivre efficacement le programme international du gouvernement. Son Rapport sur les plans et priorités décrit cette approche en détail. C'est dans ce contexte financier que mon ministère dépose son Budget principal des dépenses 2007-2008 ainsi que son Rapport sur les plans et priorités.

Le Budget principal des dépenses s'établit à 2,6 milliards de dollars, soit 2 milliards pour les postes budgétaires et 679 millions de dollars pour le poste non budgétaire de la société Exportation et développement Canada. Si on exclu le poste non budgétaire de EDC, on voit que le Budget principal des dépenses du ministère affiche une diminution nette de 142,8 millions de dollars. Le Budget principal des dépenses comporte une mine d'informations sur les programmes, les activités, les opérations et les dépenses du ministère, ainsi que nos plans et priorités pour la prochaine année financière.

Je répondrai évidemment avec plaisir à toute question que les membres du comité pourraient avoir, soit verbalement, soit par écrit à une date ultérieure.

Monsieur le président, cela conclut mes remarques pour aujourd'hui et je suis prêt à répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous passons à la première ronde de questions et je rappelle à tous les membres du comité qu'il s'agit d'interventions de 10 minutes.

MM. Wilfert et Patry se partageront la première intervention. C'est à vous, monsieur Wilfert.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier le ministre d'être là aujourd'hui et je félicite Len Edwards et David Mulroney.

Vous êtes accompagné de deux excellents fonctionnaires. Je les connais depuis quelques années surtout en raison de leurs connaissances de l'Asie. Je suis ravi de voir qu'aux Affaires étrangères on a enfin le point de vue asiatique qui nous manque à mon avis depuis longtemps.

Monsieur le ministre, vous dites que votre présence diplomatique à l'étranger est constamment réévaluée en fonction des besoins et priorités du gouvernement. C'est fort louable, sauf lorsqu'il s'agit de fermer des consulats. Parlons des deux consulats au Japon.

Voici ce que dit la Canada-Japan Society of British Columbia :

[traduction] Le Japon est le principal marché d'exportation outremer du Canada, derrière les États-Unis seulement comme destination pour les biens et services canadiens. Le Japon est la deuxième plus importante économie du monde, surpassant toutes les autres économies asiatiques mises ensemble.

Même avant l'annonce de la fermeture de nos consulats à Osaka et Fukuoka, les intérêts canadiens étaient sous-représentés au Japon, compte tenu de l'importance du Japon pour le Canada comme marché pour nos biens, comme source de touristes et d'étudiants et comme principale source d'investissement dans les ressources canadiennes du secteur de l'automobile.

La Chambre de commerce du Canada au Japon affirme que les consulats sont un important point d'échanges d'information pour les entreprises, les organismes et les citoyens japonais et canadiens. Ces informations, les contacts personnels et les liens créés au fil des ans seront perdus en raison de ces fermetures. Dans une culture axée sur les relations personnelles comme celle du Japon, cette perte pourrait avoir un prix incalculable, qui se fera sentir pendant de nombreuses années.

Les deux lettres que je cite, du 25 janvier et du 30 janvier, ont été adressées au premier ministre. J'ai fait une demande d'accès à l'information le 31 janvier. La période réglementaire de 30 jours est expirée et on m'a répondu qu'on ne pouvait pas tout me fournir et qu'il fallait une prolongation de 60 jours.

Monsieur le ministre, un manuel, c'est bien insuffisant. Compte tenu de l'importance des priorités, je présume que ce que vous nous dites, c'est que le Japon, la deuxième plus grande économie d'Asie, plus importante que toutes celles de l'Asie combinée y compris la Chine, n'est pas une priorité pour le Canada.

L'ancien ambassadeur au Canada, l'ambassadeur Numata, était mécontent. J'ai de nombreux documents qui montrent que cette décision est mauvaise.

Je me suis laissé dire, monsieur le ministre, qu'on prévoyait fermer 14 autres consulats à l'étranger. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet aussi.

À mon avis, nous ne donnons pas une bonne impression. On ne peut pas tout faire à partir de Tokyo. Vous savez peut-être, monsieur le ministre, que je connais bien le Japon pour y être allé souvent. Je peux vous dire qu'à mon avis, cela a vraiment miné une relation stratégique et très importante.

J'aimerais avoir vos commentaires, s'il vous plaît.

Merci, monsieur le président.

• (1610)

Le président: Merci, monsieur Wilfert.

Il serait peut-être préférable d'écouter d'abord les questions de M. Patry aussi, puis vous pourrez répondre aux deux.

L'hon. Peter MacKay: Bien. Je pense qu'il y avait là une quinzaine de questions, mais si vous voulez en ajouter une douzaine, allez-y.

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Nous avons beaucoup de questions. J'essaierai d'être bref.

Monsieur le ministre, dans vos remarques liminaires, vous avez dit « les mesures que nous avons prises depuis un an montrent bien que notre politique étrangère est ciblée ».

Dans les faits saillants du budget, on peut lire : « Le budget de 2007 renforce considérablement... et veille à ce que le Canada affiche un leadership encore plus efficace dans les affaires mondiales et ce, dans trois domaines stratégiques. »

À part l'Afghanistan et l'aide internationale, il n'y a rien dans le budget au sujet de ce rôle. On ne parle pas du tout des affaires étrangères. Dans les 470 pages du budget, on ne retrouve même pas les deux mots « affaires étrangères ». Comment expliquez-vous cela, monsieur le ministre? Pourquoi ce silence? Nous essayons de comprendre, mais on ne sait même pas si le ministère se concentre sur certaines priorités, ou s'il ne représente plus qu'un bureau du bureau du premier ministre.

Deuxièmement, le Canada a toujours été perçu comme un leader dans le domaine international. Je pense au rôle de leadership qu'a joué le Canada dans le domaine des mines antipersonnel en 1995 et à notre rôle dans la responsabilité de protéger, concept qui a été accepté par les Nations Unies après une étude approfondie et un lobby acharné du Canada auprès des membres des Nations Unies. J'ai une question au sujet des bombes à dispersion. Où était le Canada au début de cette discussion? Pourquoi avez-vous attendu les questions de l'opposition à la Chambre des communes avant d'envoyer quelqu'un représenter le Canada et signer l'accord d'Oslo? De plus, pouvez-vous me nommer un seul dossier pour lequel le Canada est un leader sur la scène internationale?

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur le ministre, maintenant vous avez 17 questions.

● (1615)

L'hon. Peter MacKay: Je commencerai par la dernière.

Où le Canada est-il un leader dans certains dossiers des affaires étrangères? En Afghanistan, en Haïti, en Afrique, pour beaucoup de questions, en Europe, dans le domaine du commerce et de l'aide humanitaire, le Canada est un leader. Je suis étonné qu'un membre de ce comité, qui ne peut ignorer la réputation du Canada à l'étranger, puisse même suggérer que le Canada ne soit pas un chef de file.

En ce concerne les décisions du Canada, il faut faire des choix difficiles au sujet de la fermeture des consulats et des ambassades, compte tenu, comme c'était le cas pour l'ancien gouvernement, le gouvernement qui l'a précédé et tous les gouvernements qui doivent s'adapter aux changements, de la nécessité de s'adapter parfois à certaines limites budgétaires.

J'ajouterais que les actions du Canada ne se limitent pas aux actions du gouvernement précédent en ce qui concerne la responsabilité de protéger les lignes terrestres. Nous avons la réputation justifiée de défendre les droits de la personne dans des régions comme l'Afrique du Sud. Nous avons la réputation d'être innovateur, d'avoir de la vision, de la compassion, d'être un pays qui est toujours là quand on a besoin de lui, en période de crise. La dernière intervention du Canada, qui a consisté à évacuer les citoyens Canadiens du Liban au moment du conflit, montre bien que le gouvernement actuel comprend le rôle traditionnel du Canada dans le monde.

En ce qui concerne les questions précises de M. Wilfert au sujet de la fermeture des consulats au Japon, je connais son intérêt pour l'Asie et son expérience de cette région, notamment du Japon. Cette décision a été très difficile à prendre. Cependant, j'aimerais lui dire que les Japonais comprennent très bien les contraintes des autres pays en ce qui concerne les services consulaires et les relations commerciales. Notre effort de consolidation n'a absolument pas été interprété comme un affront, comme un retrait du Canada au Japon ou encore comme une détérioration des relations canado-japonaises.

J'ai parlé au ministre japonais des affaires étrangères, Taro Aso, hier matin et ni lui ni son gouvernement ne perçoit les relations entre

le Canada et le Japon comme ayant une moindre importance. Comme je l'ai dit, la fermeture des consulats a été une décision extrêmement difficile et le niveau des services consulaires restera très élevé. Aucun emploi n'a été coupé, sauf, dans certains cas, pour certains employés locaux. Tous les employés qui travaillaient à la fonction publique à l'étranger pour ces missions ont été mutés, le plus souvent dans le même pays. La consolidation permettra donc d'absorber ses employés et de les intégrer aux missions existantes.

Comme je l'ai dit, cette décision illustre une approche réaliste et pratique qui exige parfois de réallouer ou réaligner nos ressources dans différents pays. Encore une fois, le niveau de service restera le même. Nous continuerons à surveiller ces services consulaires et ces ambassades pour nous assurer que leurs normes de qualité restent les mêmes et nous nous adapterons aux changements au cours de cet exercice.

En ce qui concerne toute autre fermeture de consulats ou mutation, tout ce que je peux vous dire, c'est qu'aucune décision finale n'a été prise en ce sens, mais cet exercice fait partie du programme du gouvernement, comme c'était le cas pour le gouvernement précédent, d'examiner les situations de chaque pays, de déterminer des priorités des pays dans lesquels nous sommes présents, d'évaluer le besoin, le potentiel commercial, le niveau de service exigé de temps en temps.

Il y a une situation qui illustre le besoin d'améliorer nos services consulaires dans certaines régions du monde et c'est notre expérience au Liban, au bureau de Beyrouth, lorsque la situation du pays a exigé une réaction immédiate. Qu'avons-nous fait? Nous avons déployé nos diplomates. Nous avons déployé les employés de différents ministères sur place pour qu'il y ait des gens sur le terrain qui puissent répondre aux besoins urgents.

Nous continuons à prendre des décisions au ministère des Affaires étrangères, comme dans tous les autres ministères, qui reflètent des changements constants, des circonstances auxquelles il nous faut nous adapter. Je vous remercie de votre observation sur MM. Mulroney et Edwards, qui sont en effet des hauts fonctionnaires extrêmement compétents. En fait, nous avons beaucoup de chance, au ministère des Affaires étrangères, d'être épaulé par des fonctionnaires compétents et dévoués.

Le président: Merci, monsieur Wilfert. Votre temps est écoulé.

Passons à madame Lalonde, pour dix minutes, s'il vous plaît.

● (1620)

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le ministre et messieurs, bienvenue.

J'ai plusieurs questions. Je vais tenter d'être brève. Il y a une grande différence entre l'action du Canada en Afghanistan et l'ensemble des besoins qu'on connaît par ailleurs et qui nous sont rappelés régulièrement par des études comme celle du Conseil de Senlis qui a été publiée récemment.

Cette étude recommande d'équilibrer davantage les dépenses inhérentes au développement et à la lutte contre la pauvreté et la faim et les dépenses militaires. Elle demande en outre de s'attaquer fermement à la question de la culture du pavot pour que l'on puisse acheter les cultures, les récoltes afin d'en faire des médicaments ou autre chose. Il y a plusieurs autres recommandations, dont je n'ai pas besoin de vous faire part, car vous pouvez les obtenir facilement.

Même si vous manifestez un engagement à cet égard et que nous pouvons vous soutenir, comment pouvons-nous savoir qu'il y aura, dans l'ensemble de l'Afghanistan, suffisamment d'aide et d'éléments pour que les gens puissent se sortir plus rapidement de la pauvreté et que la bataille puisse être gagnée? Les nouvelles que nous avons sont décourageantes.

Ma deuxième question n'a pas été abordée. Y a-t-il dans les crédits ou les budgets — j'ai cherché partout — des sommes pour la modernisation de tout le système des passeports? Lorsqu'on s'informe de cette question, c'est extrêmement décourageant de constater l'inadéquation des moyens pour répondre aux besoins.

Une question a été soulevée il y a quelque temps. Lorsque j'étais en Haïti, le premier ministre, Jacques Edouard Alexis, nous avait fait part de son incapacité de venir au Canada parce qu'on ne pouvait pas lui accorder de visa. Cette question, qui semblait être sur le point d'être réglée, l'est-elle vraiment? Le premier ministre d'Haïti pourrait-il venir au Canada?

Finalement, les 679 millions de dollars qui sont affectés à l'Exportation et développement Canada sont puisés à même les dépenses du reste du ministère. Or, j'ai examiné les coupes que vous faites: par exemple, 600 000 \$ sont liés au déminage des débris de guerre et des explosifs, et il y a 300 000 \$ de moins pour le Fonds canadien contre les mines terrestres. En outre, toutes sortes de fonds sont coupés: un fonds pour les activités de la Francophonie internationale, de l'ordre de 542 000 \$; un fonds volontaire des Nations-Unies pour l'environnement, de l'ordre 925 000 \$, etc.

Les coupes se font dans des domaines carrément humanitaires, des domaines d'aide, et le fonds qui sera affecté à l'Exportation et développement Canada servira aux exportations. Alors, j'ai besoin d'explications.

Le président: Merci, madame Lalonde.

[Traduction]

Monsieur le ministre.

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur le président.

[Français]

Premièrement, en ce qui concerne la question du premier ministre haïtien, j'ai parlé aujourd'hui au ministre de la Sécurité publique. Il m'a dit qu'il y a maintenant une solution temporaire. Par conséquent, oui, il lui est possible de visiter le Canada.

[Traduction]

Honnêtement, nous cherchons une solution plus permanente. C'est un problème dont nous avons hérité. Son nom a été placé par erreur sur une liste après l'explication qu'il a fourni au sujet d'un incident dont les autorités brésiliennes ont été témoins et dont elles ont fait rapport. Au cours d'une entrevue, il a, sans le vouloir, donné l'impression qu'il était personnellement responsable ou impliqué dans cet incident, alors que je crois qu'il a voulu dire qu'il assumait la responsabilité ministérielle de cet incident, ce qui est tout à son honneur.

Nous essayons de retirer son nom du système pour qu'il cesse d'apparaître sur ces listes, ce qui l'empêche d'obtenir un visa et de se

rendre au Canada. Comme vous le savez, il a de la famille chez nous. Je lui ai parlé personnellement de cette question et je vous assure que nous allons nous employer à trouver une solution.

Madame Lalonde, vous avez posé des questions sur l'Afghanistan. Vous avez demandé comment vous pouviez être sûr que l'aide parviendra réellement à ceux qui en ont besoin et comment nous pouvons mesurer l'incidence de l'aide humanitaire sur le terrain.

Pour cela, on peut regarder le nombre d'Afghans qui sont retournés dans leur pays, le nombre d'enfants qui ont été vaccinés contre des maladies graves. Nous pouvons calculer le nombre de jeunes femmes qui ont maintenant accès à l'éducation, ce qui était complètement interdit sous le régime taliban. Nous pouvons compter le nombre de projets d'infrastructure partout au pays: les routes, les ponts, les écoles, les cliniques, les hôpitaux et les commerces. Nous pouvons compter le nombre de mines terrestres qui ont été enlevées, le nombre de programmes de formation professionnelle pour les jeunes hommes, qui peuvent maintenant avoir un métier, gagner leur vie et soutenir leur famille. Les microcrédits ont été un succès phénoménal. Il y a eu un sommet du monde à Halifax, où le professeur Yunus, qui a reçu le Prix Nobel, a parlé des avantages du microcrédit. Tous ces éléments témoignent des progrès significatifs que nous avons réalisés en relativement peu de temps.

• (1625)

[Français]

La mission a débuté il y a cinq semaines, et les progrès sont maintenant tangibles et visibles sur le terrain. Il y a une différence importante dans les perspectives des gouvernements en Afghanistan. Beaucoup de femmes sont membres du gouvernement et ont maintenant des responsabilités et la capacité de représenter leur pays.

[Traduction]

C'est un énorme changement, non seulement qu'un gouvernement démocratique prenne des décisions au nom du peuple qui l'a élu, mais aussi que des femmes, qui n'avaient pas le droit de vote, siègent maintenant comme élues au gouvernement, et ce n'est pas une liste exhaustive.

[Français]

Toutefois, ce sont certainement des exemples de changements qui donnent une impression positive du pays.

Mme Francine Lalonde: Cependant, on a vu récemment plusieurs reportages qui montraient le contraire quant à la situation des femmes, la possibilité pour les enfants de faire des études, la sécurité, la pauvreté, les difficultés d'alimentation et de se faire soigner, etc.

Néanmoins, avez-vous pensé aux passeports?

L'hon. Peter MacKay: Vous avez raison. Il y a plus à faire pour le pays et je suis d'accord sur l'évaluation que vous faites de la situation. Mais il est nécessaire de développer chaque programme, et c'est exactement ce que notre gouvernement a fait.

[Traduction]

En ce qui concerne les passeports, croyez-moi, je suis très conscient des problèmes actuels. Voilà un autre exemple d'un service gouvernemental dont les ressources sont exploitées au maximum, à cause des circonstances. Le nombre quotidien de demandes de passeports a augmenté: il était de 10 000 à 13 000 par jour et est passé à 20 000 à 21 000 par jour. Il a presque doublé. Compte tenu des infrastructures que nous avons il y a plus d'un an, nous essayons d'atténuer les pressions et les retards en augmentant le nombre d'agents réceptionnaires, mais cela ne règle pas le problème dans l'immédiat. Il faut manifestement plus de personnel pour recevoir et traiter ces demandes de passeport.

Nous reconnaissons les difficultés et les inconvénients que cela représente pour ceux qui attendent, et qui doivent prendre des décisions en matière de voyage, de projets d'entreprises ou de projets personnels mais nous ne pouvons sacrifier l'intégrité du passeport et les aspects de la sécurité simplement pour accélérer le règlement de ce problème, à court terme. Il nous faut une nouvelle infrastructure et une amélioration de la capacité de réception des demandes, ce qui signifiera éventuellement avoir de la technologie sur le terrain et dans les diverses régions.

• (1630)

[Français]

Mme Francine Lalonde: Mais avez-vous prévu des budgets? J'ai cherché, mais je n'en ai pas vu. Or, pour augmenter le personnel ou la technologie, il faut de l'argent.

[Traduction]

L'hon. Peter MacKay: Dans ce budget-ci, il n'y a pas de crédit consacré précisément aux passeports. Nous pouvons certainement faire une présentation au Conseil du Trésor et nous le ferons, en temps opportun. Nous accueillons 500 nouveaux employés. Nous prenons les mesures nécessaires pour régler le problème à court terme. Nous avons fait des blitz de fin de semaine qui nous ont permis de produire une énorme quantité de passeports.

Il y a vous le savez l'effet de l'initiative de transport de l'hémisphère occidental et la possibilité d'avoir à nous adapter à des changements technologiques. Cela étant dit, nous faisons tout ce qui est humainement possible. Les fonctionnaires responsables des passeports travaillent très fort et font des heures supplémentaires. J'ai parlé hier à M. Cossette, le président de Passeport Canada. Il y a un plan selon lequel d'autres ministères ayant une habilitation de sécurité et les compétences nécessaires viennent nous aider, de manière qu'ils puissent agir immédiatement et que nous puissions produire ces passeports et réduire les temps d'attente.

Le président: Merci, monsieur MacKay. Nous vous souhaitons bonne chance, en ce domaine. Je sais qu'une bonne part du temps du bureau des députés et de leur personnel est consacré à cette question des passeports.

Nous passons à M. Obhrai, qui aura dix minutes.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie le ministre d'être venu. Comme le disait le président, c'est votre cinquième visite au comité et vous facilitez beaucoup notre travail quand vous venez au comité nous faire part de vos réflexions et de votre vision au sujet de la politique étrangère du Canada.

Je tiens aussi à féliciter MM. Mulroney et Edwards, pour leur promotion.

J'ai deux courtes questions. À votre demande, je suis allé en novembre à New Delhi, pour le projet de reconstruction en Afghanistan. Des pays comme la Chine, l'Iran et le Pakistan y étaient représentés et tous s'engageaient à aider au développement de l'Afghanistan. Nous revenons toujours sur le fait que nous relevons du mandat des Nations Unies et sur la présence de toutes les forces de l'OTAN en Afghanistan, mais nous oublions trop souvent que d'autres pays que le nôtre participent au développement d'ensemble de l'Afghanistan.

Pourriez-vous dire au comité combien d'argent a été donné pour le développement ou la reconstruction de l'Afghanistan par tous les pays donateurs, y compris le Canada? Vous pouvez nous transmettre votre réponse plus tard, si vous ne savez pas maintenant. On voit ainsi que toute la communauté internationale travaille en Afghanistan, et pas seulement le Canada. On m'a dit que la prochaine conférence aura lieu au Pakistan.

En outre, nous avons une grande diaspora de réfugiés afghans au Canada. Avez-vous des chiffres sur le nombre d'entre eux qui travaillent avec nous au développement de l'Afghanistan?

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur Obhrai. Je sais que ce dossier vous intéresse de près et vous nous avez efficacement aidé à titre de secrétaire parlementaire et comme participant à ce comité.

Vous avez tout à fait raison de signaler le fait qu'il s'agit d'un effort multinational. Actuellement, en Afghanistan, outre le Canada et dans le cadre des efforts de renforcement de capacités de l'ONU, et non pas dans le cadre de l'OTAN, il y a plus de 60 pays dont la plupart sont signataires du Pacte sur l'Afghanistan signé à Londres en janvier 2006.

La liste des pays participants s'allonge. Comme je l'ai dit dans mes propos liminaires, nous cherchons constamment des occasions de partenariat avec nombre de ces pays et participants. Bon nombre de pays ont déjà exprimé leur désir de collaborer avec nous, notamment au site de reconstruction provincial de Kandahar, au camp Nathan Smith.

C'est là que se fait ce que j'estime être le travail le plus important pour nous. C'est là que se fait une bonne part du travail d'aide humanitaire, des projets, de la planification de notre renforcement des capacités, du développement et des exercices qui font toute la différence dans la vie des Afghans.

Au sujet de l'aide totale pour laquelle vous demandiez un chiffre, si j'ai bien compris, d'après les diverses délégations de pays participants à cette mission de l'OTAN, elle dépasse 10.5 milliards de dollars. Peu importe le contexte, c'est une somme impressionnante.

Comme je l'ai dit aussi dans mon allocution, le Canada est l'un des trois principaux donateurs en Afghanistan. Nous nous sommes engagés à donner plus d'un milliard de dollars sur dix ans, pour le développement. Nous espérons que notre travail pourra donner davantage de fruits quand nous irons au-delà du périmètre de sécurité actuel. En effet, nos partenaires, les travailleurs humanitaires et les diplomates pourront aller plus loin dans les collectivités, toucher la vie des Afghans en leur offrant le type de programmes et de matériel et d'infrastructures dont j'ai déjà parlé.

Pour moi, tout cela montre que nous sommes sur le chemin de la victoire. Nous avons des victoires tous les jours, chaque fois qu'un enfant va à l'école, chaque fois qu'une école est construite, chaque fois qu'une infrastructure physique est bâtie et chaque fois qu'un programme améliore la vie de quelqu'un. Ce sont des victoires. Nous changeons des choses. Nous construisons ce pays. Nous empêchons le retour des talibans. Toutes ces importantes contributions du Canada, de l'OTAN et de nos partenaires des Nations Unies nous prouvent que nous procurons un espoir, du leadership et un meilleur avenir à l'Afghanistan.

• (1635)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur Goldring, c'est à vous.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Monsieur le ministre, je tiens à souligner votre disponibilité pour les séances du comité. Nous l'apprécions beaucoup.

Je trouve les chiffres époustouflants: 5.5 millions d'enfants vont maintenant à l'école, alors qu'il n'y en avait auparavant que 700 000. D'après notre étude sur la démocratie, et c'est aussi chose connue, pour susciter de l'espoir en l'avenir, pour que les gens participent vraiment à la gouvernance démocratique, il faut commencer par l'éducation des enfants, jusqu'aux générations qui suivent.

Dans votre déclaration, vous avez dit que la sécurité était nécessaire pour tout le reste. Nos soldats font là-bas un excellent travail, c'est certain. Vous avez parlé des services policiers. Nous avons déjà compris que si les policiers ne sont pas rémunérés, on ouvre la porte à la corruption policière. Il est donc indispensable que les policiers soient rémunérés.

Vous pourriez peut-être nous parler de ce qui fait d'autre, du côté de la police, des aspects positifs, puisque ce sera au bout du compte les policiers qui se chargeront de la sécurité du pays.

Le président: Merci, monsieur Goldring.

Monsieur le ministre.

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur le président.

Vous avez parfaitement raison, monsieur Goldring. Tous les gouvernements, quels qu'ils soient, tous les pays, y compris le nôtre, ont pour responsabilité fondamentale d'assurer la sécurité de leur population. De toute évidence, l'Afghanistan a une lourde responsabilité pour ce qui est de se doter de ses propres capacités en matière de services policiers et de sécurité. Nous épaulons en cela le gouvernement afghan en assurant aux policiers les uniformes et le matériel dont ils ont besoin, notamment des ceintures et des ceinturons utilitaires, et en offrant aussi de la formation, y compris des cours de premiers soins. Pendant que j'étais là-bas, nous avons assisté à une cérémonie de remise des diplômes à de jeunes officiers qui venaient justement de terminer leur formation — c'étaient des hommes pour la plupart, mais il y avait aussi quelques femmes. Voilà ce qui pourrait conduire, du moins nous l'espérons, à la création d'une police nationale afghane capable, professionnelle et qui exerce son activité à l'échelle du pays tout entier.

Nous avons grandement accéléré nos efforts pour consolider la force policière et l'armée afghane tout en poursuivant notre travail de développement, aussi nous insistons auprès de nos partenaires de l'OTAN pour qu'ils complètent nos efforts et qu'ils investissent davantage de leurs ressources dans ces domaines, notamment dans les services policiers. Le Canada demeure toutefois persuadé que ce que nous devons faire d'abord et avant tout — et c'est ce que nous avons fait — c'est de faire en sorte que les policiers puissent être payés, pour qu'ils voient dans leur salaire la récompense de leur

travail de policier et qu'ils sachent qu'en ayant choisi de se joindre à la police afghane, ils pourront nourrir leurs familles et avoir une qualité de vie satisfaisante.

Nous avons déployé un certain nombre de policiers civils canadiens, d'agents de la GRC, en Afghanistan; ces policiers participent à la formation. Ils font un travail remarquable, tentant d'inculquer aux policiers afghans les traditions solides qui caractérisent nos forces policières canadiennes. Nos efforts visent à réformer la police, afin d'éviter que les policiers ne soient corrompus, afin d'éviter qu'ils ne passent chez les talibans et que la formation nous leur aurons dispensée ne soit ainsi perdue. Il nous faut leur inculquer certaines de ces traditions, un sentiment de loyauté et de dévouement envers leur pays, que nous constatons parmi nos propres forces policières. Le Canada joue donc un rôle important à cet égard.

Vous aviez raison tout à l'heure quand vous avez dit que les chiffres commencent à augmenter pour ce qui est de l'inoculation des enfants, pour ce qui est de l'accès à l'éducation et pour ce qui est de l'accès aux services de santé de base. Le nombre d'enfants qui ont été vaccinés contre les maladies infantiles dans nos centres médicaux est incroyable. Au Canada, nous tenons tous pour acquis le fait que les enfants seront vaccinés dans le cadre des programmes scolaires. Cela n'existait tout simplement pas en Afghanistan il y a à peine quelques années. Il y a donc eu un changement radical pour ce qui est de l'accès aux services sociaux de base en Afghanistan.

Même s'il reste beaucoup à faire et même si nous voulons, bien sûr, que les progrès se poursuivent, je dirais que, dans tous les domaines, les chiffres sont vraiment impressionnants par rapport à ce qu'ils étaient quand nous avons commencé — le nombre d'enseignants sur le terrain, le nombre de travailleurs de la santé. Bien entendu, nous souhaiterions que ce soient les Afghans eux-mêmes qui occupent ces postes. L'objectif ultime, celui qui nous permettra de quitter l'Afghanistan, c'est finalement que les Afghans assument eux-mêmes les services policiers, la sécurité, les soins de santé et l'éducation. Ce sont là autant de rôles que le gouvernement afghan et la population afghane doivent assumer pour qu'ils puissent devenir autonomes et progresser par leurs propres moyens.

• (1640)

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Madame McDonough, vous avez dix minutes.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur le ministre, ainsi que vos collaborateurs, de votre présence ici encore aujourd'hui — et pour deux heures. C'est bien mieux que le peu de temps que nous avons parfois pour poser nos questions, alors nous vous en sommes très reconnaissants.

Monsieur le ministre, vous avez dit d'entrée de jeu que la première priorité de la politique étrangère du Canada est de rétablir le leadership canadien dans le monde. Je ne pouvais pas laisser passer cette remarque sans réagir. Peut-être que vous ne voudrez pas en discuter; vous direz peut-être : « Allez en parler à la ministre responsable de l'ACDI ». Mais si nous voulons en fait rétablir le leadership du Canada et sa réputation dans le monde, force est de dire qu'au chapitre de l'aide publique au développement, l'APD, le budget très décevant qui a été déposé ne fait absolument aucun sens si c'est vraiment là la priorité.

Vous n'auriez pas entièrement tort, monsieur le ministre, de faire remarquer que ce n'est pas le gouvernement conservateur qui a ramené l'APD canadienne de 0,53 p. 100 de notre produit national brut à 0,23 p. 100. C'est là le fait des budgets Martin et du gouvernement libéral. Mais il nous faut partir d'où nous sommes et essayer de faire des progrès.

En fait, le budget qui a été déposé hier nous fera reculer par rapport au niveau où nous avons finalement réussi à nous hisser, puisque nous étions bon derniers avec une APD de 0,3 p. 100 et que nous étions passés à 0,34 p. 100. C'est le dernier budget qui avait permis cette augmentation. Mais le budget d'hier nous ramène à 0,31 p. 100.

À ce rythme-là, même si le budget d'hier avait prévu 600 millions de dollars de plus, il nous faudrait 37 ans avant de respecter l'obligation que nous avons de maintenir notre APD à 0,7 p. 100, ce qui a toujours été considéré, bien entendu, comme le minimum.

Par contre, quand nous nous rendons dans des pays comme la Suède et la Finlande, comme l'a fait notre comité récemment, nous nous rendons compte que ces pays ont déjà atteint 1 p. 100, ou 0,98 p. 100.

Comment alors pouvons-nous être perçus comme ayant repris notre position de leader dans le monde d'aujourd'hui?

Je n'ai pas beaucoup de temps, et j'ai deux autres points à soulever. Le plus facile, et le plus direct, c'est que je tiens d'abord à féliciter le gouvernement qui a fait un pas en avant alors que les Canadiens qui ont un handicap étaient très inquiets que le Canada puisse ne pas participer à la cérémonie de signature qui aura lieu prochainement. Je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir répondu présent, d'avoir travailler de concert avec la société civile, avec les groupes de défense des personnes handicapées, qui ont fait preuve d'un leadership extraordinaire, afin que la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées soit adoptée.

J'ai une question bien précise à vous poser, parce que vous avez de nouveau soulevé l'inquiétude, pour tout vous dire, par ce que vous avez dit aujourd'hui — et peut-être que je n'ai pas raison d'être alarmée par vos propos. Vous avez dit qu'il faudrait qu'il y ait davantage de collaboration avec les provinces et les territoires avant que vous ne puissiez signer. J'espère que vous avez en fait voulu dire « avant que vous ne puissiez ratifier » la convention. Car, comme vous l'avez déjà dit ici, vous avez eu des consultations avec les provinces et les territoires, consultations qui se poursuivent. Bien entendu, votre participation à la cérémonie de signature est le prochain jalon important. Le simple fait de la signer ne comporte aucune obligation juridique. C'est en fait une façon de dire que nous respectons les progrès accomplis jusqu'à maintenant et que nous voulons nous assurer de continuer à jouer un rôle de chef de file à cet égard.

Alors, je voudrais vous demander de préciser si le Canada va participer à la cérémonie de signature qui aura lieu prochainement, car cette cérémonie est très importante pour le grand nombre de personnes handicapées au Canada, mais aussi pour les 650 millions de personnes handicapées dans le monde. Si le Canada veut continuer à redorer son blason comme leader, je suppose que j'aimerais vous entendre confirmer votre participation.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'Afghanistan, il y a tellement de questions, et il est tellement difficile de traiter de tous les problèmes complexes, mais je veux passer directement au point qui a été soulevé à maintes et maintes reprises, aussi bien devant notre comité qu'aux tribunes internationales, à savoir que la paix et la sécurité en Afghanistan, sans parler des progrès sur le plan humain,

passent nécessairement par l'engagement avec les talibans, avec les autres acteurs politiques et les groupes ethniques qui ont été exclus, notamment les Pashtounes.

• (1645)

Dix millions de Pashtounes en Afghanistan sont, en fait, exclus du processus politique, exclus par le gouvernement, exclus de toute véritable représentation politique. Cela a été mentionné de nombreuses fois, y compris par Chris Alexander, qui l'a dit clairement à notre comité, et M. Brahimi, le principal négociateur du pacte de l'Afghanistan, qui a affirmé que c'était-là son plus grand regret. M. Karzaï aussi l'a lui-même dit quand il est venu au Canada et l'a répété depuis, tout récemment, en Afghanistan.

Monsieur le ministre, j'aimerais savoir si vous êtes d'accord avec la position, qui a été préconisée par bien des gens, selon laquelle nous devons inclure les talibans modérés dans les négociations et accentuer davantage la diplomatie musclée et les négociations de paix et être plus inclusifs.

Merci.

Le président: Merci, madame McDonough.

Monsieur MacKay, vous allez devoir faire vite. Vous n'avez pas beaucoup de temps pour répondre aux questions.

L'hon. Peter MacKay: Certainement.

J'ai passé beaucoup de temps en Afghanistan et je suis d'accord avec Mme McDonough pour dire que, en fait, nous pourrions consacrer beaucoup de temps à une discussion sur ce seul sujet.

Je vais tenter de répondre aux questions de façon succincte. En bref, je peux dire que notre gouvernement n'a pas l'intention d'amorcer des discussions directes avec les talibans, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, c'est une organisation terroriste interdite. De plus, nous ne leur connaissons aucun chef avec lequel nous pourrions discuter. Cela dit, vous avez souligné, et c'est important, qu'il arrive que le gouvernement Karzaï lui-même et des organisations internationales ont des contacts avec les talibans.

Vous avez aussi fait valoir, et c'est en effet crucial, qu'il ne faut pas qu'un grand nombre d'Afghans soient exclus du processus de reconstruction, de développement et d'édification des capacités au sein du gouvernement. Je peux vous assurer qu'il y a des discussions très constructives qui se tiennent à ce sujet.

Le gouvernement afghan est dirigé par le président Karzaï qui est lui-même Pashtoune et qui comprend la nécessité de tendre la main à tous les habitants de l'Afghanistan et aux Afghans qui ne vivent pas actuellement en Afghanistan. On a fait mention un peu plus tôt du Pakistan, où de trois millions à quatre millions d'Afghans vivent dans des camps de réfugiés. Bon nombre d'Afghans vivent aussi dispersés un peu partout dans le monde et il faut qu'ils se sentent interpellés et qu'ils retournent en Afghanistan — heureusement, bon nombre d'entre eux sont déjà retournés dans leur pays. On estime entre quatre et cinq millions le nombre d'Afghans de la diaspora qui sont rentrés au pays.

Par conséquent, les modérés qui ont renoncé à leur lien avec des talibans et avec la violence sont certainement les bienvenus et nous voulons trouver davantage de gens comme eux.

En ce qui concerne la Convention de l'ONU, je vous renvoie le compliment que vous avez fait quand vous avez souligné l'importance que le Canada lui a accordée. Je sais que vous avez défendu passionnément cette convention et que vous vous êtes engagé auprès des membres de votre collectivité et à l'échelle nationale à ce sujet. Nous avons la ferme intention d'être présents au moment de la signature. Je me suis entretenu personnellement avec tous les procureurs généraux et ministres des services communautaires, selon le ministre qui est responsable dans les différents territoires et provinces, pour expliquer la position du Canada.

Je vous remercie d'avoir précisé qu'il y a une distinction importante entre la signature d'une convention et les obligations qui en découlent et le processus de ratification qui s'ensuit. Dans le cadre du processus de ratification, nous devons respecter les obligations qui seront ensuite déléguées aux provinces. J'en ai discuté très récemment avec le ministre compétent du Québec. Ces obligations juridiques soulèvent des inquiétudes, car nous ne voulons surtout pas — je suis certain vous en conviendriez — signer un autre document, accord ou engagement international sans en remplir les obligations, car cela pourrait très certainement ternir notre réputation rapidement.

Nous avons donc l'intention, comme nous l'avons dit publiquement, de non seulement signer cette convention, mais aussi de nous acquitter des obligations qu'elle prévoira. C'est à tout le moins notre devoir à l'égard des personnes handicapées. Elles ont été très actives et dynamiques et nous ont amenés jusqu'ici; elles doivent donc être incluses dans le processus, pas seulement à la cérémonie des signatures.

Enfin, en ce qui concerne notre engagement en matière d'aide publique au développement, je suis heureux que vous ayez rappelé le passé récent et le fait que le dernier gouvernement conservateur, déjà, se dirigeait sur la bonne voie dans ce dossier. Nous nous approchons graduellement du pourcentage magique de 0,7 p. 100 auquel le pays aspire. Cela dit, les progrès n'ont pas toujours été constants. Nous sommes arrivés au pouvoir il y a maintenant 13 mois. Nous avons augmenté l'aide public au développement depuis. Mais la question est de savoir comment on calcule l'aide publique au développement. Inclut-on certains projets et certains engagements auxquels nous avons contribué et pour lesquels nous avons dépensé des sommes énormes? Les chiffres de l'ACDI qu'on m'a donnés représentent les sommes qui nous amènent jusqu'en 2011 et incluent 900 millions pour les deux prochaines années. Dans le budget, on s'est engagé à doubler l'aide publique au développement et nous espérons atteindre ces objectifs, et ce, de façon ciblée.

•(1650)

Vous avez raison de faire mention des autres pays et de la façon dont ils ont atteint leurs objectifs. Comme nous avons peu de temps, nous ne pouvons entrer dans les détails, mais je dirai simplement que dans deux cas que vous avez cités en exemples, la Suède et la Finlande, les calculs sont faits différemment. Leurs chiffres sur le PIB ne se comparent pas à ceux du Canada.

À mon avis, le Canada laisse sa marque dans le monde bien davantage que les deux pays que vous avez donné en exemples. Nous avons des missions dans plus de 170 pays. Nous menons des projets d'aide au développement dans beaucoup plus de pays que ces deux pays dont vous avez fait mention.

En conclusion, je partage vos préoccupations et vos objectifs, soit de rehausser continuellement la réputation du Canada grâce aux engagements qu'il prend, particulièrement en Afrique, dans les

Amériques et en Haïti. C'est ce que nous nous sommes engagés à faire.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Pour la deuxième série de questions, chacun disposera de cinq minutes. Nous commençons par les ministériels; nous passerons ensuite à l'opposition, puis aux ministériels, puis au Bloc et de nouveau aux députés ministériels.

Je cède la parole à M. Casey.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Merci beaucoup.

Monsieur le ministre, soyez le bienvenu. J'ai trois questions très simples à vous poser.

Premièrement, à quoi serviront les 200 millions de dollars dont on a annoncé récemment qu'ils seraient consacrés à l'Afghanistan. Je n'ai pas vu de ventilation de ces dépenses.

Deuxièmement, j'ai une question sur la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Tous ceux qui connaissent bien la situation qui prévaut en Afghanistan conviennent que la frontière doit être resserrée car elle est trop poreuse. Peut-être pourriez-vous nous en toucher quelques mots. Il y a eu des troubles récemment au Pakistan et je me demande si cela aura des effets sur les mesures frontalières.

Ma troisième question porte sur l'Égypte. Le Canada entretient depuis longtemps de bonnes relations avec l'Égypte, relations qui ont profité aux deux pays. Récemment, un Canado-égyptien a été arrêté pour espionnage et j'aimerais savoir si cela a influé sur nos relations avec ce pays. Faisons-nous des efforts pour maintenir cette relation bénéfique et de longue date?

•(1655)

Le président: Merci, monsieur Casey.

Monsieur le ministre, vous avez la parole.

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur Casey. Je vais essayer de vous répondre rapidement.

Voici la ventilation, monsieur Casey, des 200 millions de fonds supplémentaires annoncés le 17 février, à dépenser dans le prochain exercice financier. Il y a 120 millions pour le fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan — c'est l'argent qui est placé dans un fonds que le gouvernement afghan, en collaboration avec nous et d'autres pays, affectera à certains projets. Il y a 27 millions pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en Afghanistan, qui sert à lutter contre le trafic de stupéfiants. Une somme supplémentaire de 3 millions de dollars est consacrée expressément à la lutte contre les stupéfiants. Il y a un fonds de 20 millions pour la loi et l'ordre, un fonds de 20 millions pour un programme de déminage de l'ONU en Afghanistan et enfin 10 millions pour la Banque asiatique de développement. Il y a des projets particuliers, comme la construction de routes, qui pourront être financés par ces fonds.

La question du Pakistan et de sa frontière poreuse reste, sans doute, l'un des plus gros défis logistiques et la principale menace pour nos soldats et les forces de l'OTAN là-bas. La circulation des talibans — la capacité de recruter dans les camps de réfugiés, de se réarmer, de se reformer puis de revenir au pays — est grandement facilitée par la nature de cette frontière, l'étendue et la nature accidentée du territoire.

J'ai pu parler directement au président Musharraf, du Pakistan, mon vis-à-vis, de la nécessité de faire plus. Depuis mon retour, nous avons envoyé une équipe de Canadiens composée de fonctionnaires de l'Agence des services frontaliers du Canada et de représentants américains qui ont une expérience semblable à notre capacité nationale, pour partager une partie de notre expertise, si vous voulez, sur des types de surveillance, que ce soit de la surveillance aérienne, les genres de communications que nous employons, les techniques comme le clôturage, les patrouilles — j'ai parlé de la patrouille aérienne, et le genre de communications mondiales par satellite qui est nécessaire dans une vaste région frontalière comme celle-là. Et, oui, nous continuons de travailler avec le gouvernement du Pakistan et avec nos partenaires de l'OTAN pour régler ce problème.

Une des discussions récentes a porté sur une zone tampon, où les deux pays assumeraient la responsabilité d'une zone de part et d'autre de la frontière. Un des grands défis diplomatiques, si vous voulez, c'est le fait que les deux pays continuent de contester l'emplacement de la frontière, appelée la ligne Duran.

En ce qui concerne la question, au sujet de l'Égypte, il va s'en dire que nous sommes préoccupés par la situation de tout Canadien qui se retrouve aux prises avec le système de justice d'un autre pays. Nous avons fait un certain nombre d'interventions précises dans le cas dont vous avez parlé. C'est un cas complexe, c'est le moins que l'on puisse dire. D'autres pays sont en cause et les allégations sont très sérieuses.

Aux Affaires étrangères, les affaires consulaires et les Canadiens ont toujours été une grande priorité. Nous travaillons assidûment avec les gouvernements en question pour nous assurer que les droits des Canadiens sont protégés, qu'ils reçoivent des secours humanitaires, et qu'ils ont accès à un avocat et à du personnel médical au besoin.

Discuter de toutes les particularités du cas prendrait beaucoup de temps mais, comme je l'ai dit, j'ai exprimé auprès de l'ambassadeur d'Égypte et de son gouvernement des inquiétudes à propos des allégations concernant le Canadien en question. Ce sont des allégations très graves. On m'a assuré que cette personne aurait accès non seulement à un avocat mais aussi à un médecin pour voir à ce qu'il soit traité comme il se doit. Je ne crois pas que cela ait eu des effets négatifs pour l'ensemble des relations avec le Canada. Il faut traiter de ce problème d'une manière professionnelle et diplomatique et vigoureuse, si nécessaire, comme nous l'avons fait dans d'autres affaires consulaires, notamment dans l'affaire Celil, des affaires au Mexique, où nous avons fait des interventions directes et très vigoureuses à un niveau élevé. Dans certains cas, le premier ministre lui-même s'en est occupé.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons passer à M. Eyking.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'être venu, monsieur le ministre. Comme vous pouvez le voir, la Nouvelle-Écosse est bien représentée autour de la table aujourd'hui. Cela fait plaisir de vous voir.

J'ai été très surpris par ce que vous avez dit à M. Patry quand vous avez affirmé que nous assumons un rôle de leadership en Afrique. Aujourd'hui, nous avons rencontré l'ambassadeur de Somalie et nous avons rencontré plusieurs ambassadeurs ces derniers mois et ils semblent être très déçus par certaines des mesures que nous avons prises en Afrique.

Il a été question des pays d'Europe du Nord aujourd'hui. Ils semblent très prompts à prendre les devants. Il y a quelque temps, nous avons reçu le ministre des Affaires étrangères de la Norvège.

J'ai deux courtes questions. L'une d'elles découle de votre budget principal, qui m'a beaucoup inspiré. Il s'agit de notre engagement en faveur de l'accord de Kananaskis. Nous nous sommes engagés à doubler notre aide pour l'Afrique d'ici à 2010, je crois. Ça ne semble pas figurer dans le budget. Pourquoi?

Le Sénat a produit un rapport sur l'Afrique sous la direction de Hugh Segal. On y trouvait pas mal de critiques mais aussi des observations pénétrantes et des conseils judicieux pour les Canadiens en Afrique. Ma question, c'est de savoir si votre gouvernement va mettre en oeuvre l'un ou l'autre de ces objectifs.

• (1700)

L'hon. Peter MacKay: Je vais d'abord vous remercier d'avoir trouvé une source d'inspiration dans notre budget. C'est ce que je vous ai entendu dire, je crois.

L'hon. Mark Eyking: Je faisais dans le sarcasme.

L'hon. Peter MacKay: Je sais que vous voudrez que cette sincérité anime ma réponse.

En ce qui concerne le rapport du Sénat, vous avez tout à fait raison. Je félicite non seulement le président, le sénateur Segal, mais tous les sénateurs qui y ont travaillé. C'est un rapport volumineux qui comporte un certain nombre de recommandations importantes et perspicaces, que nous avons l'intention d'examiner.

La question de l'efficacité et de l'obligation de rendre compte de la prestation de l'aide semble être un des domaines mis en exergue. Cela signifie qu'il faut non seulement augmenter et améliorer notre aide là-bas, mais aussi s'assurer qu'elle parvienne aux bénéficiaires, que l'argent est remis à ceux qui en ont le plus besoin et n'aboutit pas entre les mains des bureaucrates ou, pis encore, ne sert pas à la corruption. Cela a malheureusement été une des sources de préoccupations graves par le passé chaque fois que nous avons essayé d'aider l'Afrique.

Dans le rapport, il est aussi question de renforcer et de rendre plus efficace la prestation de bonnes pratiques de gouvernance dans le travail de renforcement de la démocratie pour aider le pays lui-même à se stabiliser. Nous y avons réussi, je crois. De fait, c'est un domaine que je signalerais comme leadership pour le Canada dans le domaine de la surveillance des élections, travailler pour aider à renforcer la capacité et les bonnes pratiques de gouvernance, et essayer d'inclure une plus grande transparence, une plus grande application de la loi et de l'ordre, et les questions de droits de la personne dans les gouvernements de ces pays.

À propos de la question sur la façon dont nous entendons atteindre ces objectifs en 2010, la réponse courte c'est que nous ne sommes pas encore rendus là. Nous cherchons des moyens d'apporter une plus grande contribution. Je signale le Soudan et la région du Darfour en particulier comme régions où notre capacité d'apporter une plus grande contribution dépend beaucoup de la volonté du gouvernement soudanais d'être plus invitant non seulement pour le Canada, mais pour la mission de l'ONU elle-même. La transition est toujours en cours, comme vous le savez, mais le Canada est là; nous travaillons avec les ONG locales, nous travaillons dans certains cas avec l'Union africaine en particulier pour apporter de l'aide, pour apporter de l'essence, pour apporter du transport lourd, pour apporter le genre de formation qui est nécessaire dans ce pays, mais il y a encore tant à faire.

Je ne veux pas minimiser les efforts des autres pays. Vous avez parlé de la Norvège. J'ai rencontré le ministre des Affaires étrangères de la Norvège. Le pays fait preuve de leadership dans de nombreuses parties du monde, et nous songeons à établir un partenariat avec lui dans des endroits comme le Sri Lanka et l'Afrique aussi. Chose certaine, nous avons l'intention de nous concentrer sur les endroits où nous pouvons, la Somalie et le Zimbabwe. Il nous faut une présence dans ces pays, et ces pays eux aussi se tournent vers le Canada pour de l'aide dans le leadership et une intervention directe quand ils en ont le plus besoin.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Monsieur McTeague, une très brève question.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président, et je tiens à vous remercier, monsieur le ministre, d'être ici.

Je limiterai mes commentaires à un cas en particulier relevant des affaires consulaires, monsieur le ministre, et j'ai soulevé cette question auprès de vous à la Chambre. Votre secrétaire d'État a également suivi la situation, et je crois que la famille de la personne en question aimerait certainement savoir si vous pouvez indiquer au comité où en est le cas de Brenda Martin, qui se morfond dans une prison mexicaine depuis pratiquement un an. Elle a l'attestation sous serment de l'accusé, ou de la personne qui en fait a été accusée de l'arnaque. Un co-accusé, qui se trouve à être l'ancien chef de police adjoint, a été libéré après trois jours, et elle continue de se morfondre en prison. Je vous ai fourni l'attestation sous serment de M. Waage. Pouvez-vous indiquer au comité où en sont les démarches que votre ministère a pu faire pour obtenir sa libération qui est justifiée?

• (1705)

Le président: Merci beaucoup.

L'hon. Peter MacKay: Comme vous ne le savez que trop bien compte tenu du rôle que vous exerciez auparavant, monsieur McTeague, en ce qui concerne les cas en question relevant des affaires consulaires, il ne s'agit pas de pouvoir dire à un pays comment doit fonctionner son système judiciaire. Il est évident que nous pouvons faire des interventions très vigoureuses. Nous pouvons certainement exprimer des critiques envers la façon dont son système fonctionne. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait dans de nombreux cas. Le Mexique a beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre la norme en matière de droits juridiques qui existent dans notre pays.

En ce qui concerne la situation de Mme Martin, nous avons été avisés de son arrestation à Guadalajara en février 2006, donc malheureusement elle est détenue depuis plus d'un an, comme vous l'avez indiqué. Depuis le moment de son arrestation, nous lui avons rendu visite régulièrement et avons communiqué régulièrement avec elle. Nous avons donné suite aux préoccupations qu'elle a soulevées à l'époque et avons tâché de l'aider de notre mieux, de répondre à ses besoins et de lui fournir tous les articles pouvant améliorer ses conditions matérielles de détention. Nous avons également communiqué avec sa famille et avons suivi de près l'évolution du dossier.

Vous avez effectivement fourni une attestation sous serment, concernant ce cas. On m'a laissé entendre que l'on avait essayé de déposer en preuve, devant le tribunal, cet élément d'information en particulier. Comme je l'ai dit, en ce qui concerne la règle de preuve et l'admissibilité de la preuve en vigueur au Mexique, même si j'ai exercé le droit au Canada, je peux vous assurer que la règle de preuve en vigueur au Mexique est assez différente et que les critères utilisés diffèrent peut-être nettement de ceux en vigueur ici au Canada. À ma connaissance, même si cette attestation sous serment

se trouve entre les mains de la défense et de la poursuite, cela n'a pas permis d'obtenir d'aucune façon la libération de Mme Martin.

Nous allons poursuivre nos efforts. À votre demande, peu de temps après que vous ayez posé des questions à la Chambre, j'ai abordé cette question directement avec la secrétaire des Affaires étrangères du Mexique, Patricia Espinosa, et j'ai également parlé directement au président Calderón à propos de l'importance non seulement de ce cas, mais d'un certain nombre d'autres cas concernant des Canadiens, dont certains malheureusement ne sont pas détenus, mais ont perdu la vie dans ce pays.

Donc, monsieur McTeague, je peux vous assurer que nous prenons toutes ces questions très au sérieux. Nous sommes en train de faire tout ce que nous pouvons pour protéger les intérêts des Canadiens, pour protéger ceux qui sont détenus, pour nous assurer qu'ils sont non seulement traités équitablement et bénéficient de l'application régulière de la loi, mais que nous pouvons les ramener au Canada lorsque nous pouvons obtenir leur libération, lorsque nous pourrions constater que le processus judiciaire a suivi son cours.

Ce que j'aimerais pouvoir vous dire, c'est que j'ai été en mesure de refaire la constitution du Mexique ou de réécrire leurs règles de preuve d'une certaine façon ou d'avoir eu une influence directe sur ces cas. Je ne peux pas le faire au Canada. Je ne peux pas intervenir dans une cause criminelle dans mon propre pays. Ce que nous pouvons faire toutefois, c'est évidemment de pousser le gouvernement mexicain à s'engager dans la bonne voie et à lui faire pleinement comprendre l'intérêt que le gouvernement canadien porte à ce cas et à bien d'autres.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Monsieur Khan, vous avez la parole.

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de votre présence ici.

Je serai très bref. Je reviens tout juste d'Afghanistan, et une chose qui me déçoit, c'est que l'on n'accorde pas suffisamment d'attention à l'ACDI. Les questions posées autour de la table indiquent qu'il faut que les gens soient au courant de l'excellent travail qu'elle accomplit.

Pouvez-vous imaginer à Kaboul qu'il existe un centre industriel où l'on finance un projet appelé Maharat grâce au fonds de fiducie pour la reconstruction de l'Afghanistan? On y trouve 250 femmes qui travaillent à toute vitesse. Elles gagnent de 120 à 150 \$ par mois, ce qui est quatre à cinq fois supérieur au revenu moyen d'une famille en Afghanistan. L'ACDI est en train de mettre sur pied un autre projet de ce genre ailleurs pour fournir des uniformes à l'ensemble des militaires. On y emploiera des travailleurs d'usine pleinement qualifiés.

Je tiens également à féliciter l'équipe d'aide stratégique, qui a permis au sous-ministre et aux représentants du gouvernement afghan d'assurer leur présence dans 17 provinces, et d'élargir le mandat du gouvernement de l'Afghanistan.

En tant que Canadien, j'ai été vraiment fier lorsque je me suis trouvé devant le général McNeil, le commandant de la FIAS, et le général et commandant adjoint Chambers, qui ont dit que depuis l'opération Medusa, le Canada a entrepris 100 projets à Kandahar. Ils ont complimé nos troupes et nos responsables du développement. L'ACDI fait un travail absolument remarquable.

Personne ne parle des projets de déminage. Il y a 8,3 millions d'Afghans qui ont profité du programme de sensibilisation aux dangers des mines. Auparavant, environ 150 personnes mouraient chaque mois dans des opérations de déminage. Ce nombre a été réduit de 55 p. 100. Il s'agit d'un travail phénoménal et remarquable de la part de ces personnes.

J'ai même eu l'occasion de rencontrer les membres du grand conseil tribal, la Jirga, qui a été établi du côté afghan. Du côté pakistanais, il y a deux gouverneurs et trois ministres fédéraux qui y participent.

C'est le genre de travail qui se poursuit — des initiatives de règlement frontalier qui sont en cours. C'est le genre d'initiatives dont il faut signaler l'existence.

Monsieur le ministre, j'ai quelques brèves questions à vous poser et je vous laisserai le temps d'y répondre.

Nous pourrions peut-être donner à nos diplomates la possibilité de parler de ces initiatives afin que l'on donne suite aux préoccupations des Canadiens et qu'ils constatent réellement les progrès que nous réalisons et le succès que nous connaissons? Il ne fait aucun doute dans mon esprit que notre mission en Afghanistan sera couronnée de succès. Je viens de cette région, et je connais la culture et la population, donc je parle en certaine connaissance de cause.

Le problème, c'est la capacité d'absorption de notre investissement. L'argent ne manque pas; la question qui se pose, c'est la rapidité avec laquelle il peut être absorbé et avec laquelle les projets peuvent être exécutés.

Mon autre question concerne la capacité et la volonté des pays de l'OTAN — le Canada et les autres — de maintenir le cap. Il existe un énorme projet qui est l'un des projets les plus importants, parce que l'on dit que lorsque l'on contrôle Kandahar, on contrôle l'Afghanistan. On est en train de construire l'autoroute de Kandahar et c'est un aspect essentiel de l'aide au développement, entre autres choses. Ils ont demandé l'aide du Canada à cet égard. Pourriez-vous nous fournir vos commentaires à ce sujet?

• (1710)

Le président: Je vous remercie, monsieur Khan.

Monsieur le ministre.

L'hon. Peter MacKay: Merci, monsieur Khan. Manifestement, vous connaissez intimement le pays, sa présente situation et ses besoins.

Pour poursuivre sur votre dernier point, l'autoroute représente l'un des plus importants investissements en infrastructure de ce pays. Le Canada joue un rôle central dans le parachèvement de cette route. Cette route améliorera le mouvement des marchandises, des biens qui vont vers la capitale au reste du pays et vice-versa, et prouvera que ce qu'il faut en Afghanistan, ce sont des projets dirigés par les Afghans. Ce sont les Afghans eux-mêmes qui construisent cette route sous l'égide de leur gouvernement. Nous voulons continuer à jumeler les projets de l'ACDI aux priorités du gouvernement afghan.

Vous avez fait mention de certaines des initiatives de l'ACDI. Les premières qui me viennent à l'esprit sont celles qui visent à supprimer les iniquités très réelles entre les hommes et les femmes dans ce pays et qui encourageront les femmes à être plus actives dans leur collectivité et mieux en mesure d'accéder aux services qui leur permettront d'améliorer elles-mêmes leur sort. Grâce à une contribution de 14 millions de dollars, le ministère afghan de l'Éducation a entrepris d'ouvrir 4 000 écoles communautaires à l'échelle du pays et des programmes parascolaires d'apprentissage pour former jusqu'à 9 000 nouvelles enseignantes.

Rien n'incite davantage les jeunes femmes à se prendre en charge que de voir leurs aînées occuper elles-mêmes des postes d'enseignantes, de fonctionnaires, de policières ou de soldates. Il faut qu'elles voient que leur pays épouse l'objectif de l'égalité des sexes. Il est donc particulièrement important de cibler ce genre d'initiatives.

Je pourrais aussi vous parler longuement du microfinancement qui aide les femmes entrepreneures. Nous avons aussi offert de l'aide pour la formation professionnelle, ainsi que les outils nécessaires, soit l'équipement et la technologie, pour rehausser cette formation.

Le président: Voulez-vous ajouter quelque chose?

• (1715)

L'hon. Peter MacKay: Il y avait peut-être encore une question, mais j'en parlerai à M. Khan après la réunion.

Le président: Merci.

Madame Barbot.

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Bonjour, monsieur le ministre, messieurs.

Ce qui me frappe au sujet des budgets du ministère, c'est qu'il y a des coupes partout, mais elles semblent être beaucoup plus présentes dans les domaines qui concernent l'aide humanitaire.

Je vous donnerai seulement deux exemples. Cette année, pour les activités liées au déminage, le budget est passé de 1,480 millions de dollars à 815 000 \$. C'est la même chose pour la Francophonie, où il n'y a plus rien cette année alors que le budget était de 542 000 \$. Cette tendance générale qu'on peut voir à différents endroits nous inquiète d'autant plus qu'il n'y a pas d'indication quant à l'orientation du ministère. Dans quel esprit ces coupes sont-elles faites? On n'en sait rien.

Vous avez dit que vous réduisiez les budget pour la consolidation des missions. Je veux bien croire que c'est louable en soit de payer le moins possible, mais il y a des raisons pour lesquelles on dépense de l'argent.

Vous avez fermé des consulats ou des ambassades et, évidemment, vous dites que vous arrivez à répondre aux besoins des Canadiens. Je veux bien vous croire, mais il est aussi nécessaire qu'un service consulaire puisse répondre aux besoins des gens sur place dans ces pays.

Vous me direz que cela avait déjà commencé sous l'ancien gouvernement. En effet, plusieurs consulats dans des pays africains ont dû fermer leurs portes, et les gens n'avaient manifestement pas les moyens de se rendre dans les pays où on offrait dorénavant les services. On parle ici d'étudiants et de toutes sortes de gens qui, pour une raison ou une autre, ont à voyager. Ça leur rend la vie difficile. Donc, d'un côté, on dit qu'on veut aider ces pays par l'entremise de l'aide internationale, et de l'autre, on leur rend la vie beaucoup plus difficile à cause des mesures que l'on adopte ici.

En ce qui concerne les consulats en particulier, vous nous avez dit qu'entre 1993 et 2006, le Canada avait fermé 31 missions et en avait ouvert 43 ailleurs. Depuis que vous êtes en poste, combien de missions avez-vous fermées et combien en avez-vous ouvertes? On essaie de voir en général par quoi ont été remplacées les missions qui ont été fermées et comment le service est organisé. On pourrait peut-être avoir un document qui nous permettrait de voir clairement le mouvement des services canadiens.

Dans les comtés, en tout cas dans le mien en particulier, les gens qui sont de l'extérieur ont de plus en plus de difficulté à avoir des services.

Vous avez aussi mentionné que lorsque vous parlez de la présence canadienne, vous parlez aussi de délégations des provinces, etc. Toutefois, à ce que je sache, le Canada ne paie pas pour les délégations québécoises à l'étranger, par exemple. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

Tout cela, évidemment, c'est dans un contexte de réduction. Vous dites que ce n'est pas une réduction des services, mais une réduction des dépenses, alors que le gouvernement fait de plus en plus d'argent. Donc, j'ai du mal à comprendre ce qui se passe.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Barbot.

Monsieur le ministre, vous avez la parole.

[Français]

L'hon. Peter MacKay: Premièrement, le gouvernement a fermé quatre missions cette année. Seulement quatre, c'est tout. Toutes les autres fermetures résultent des décisions prises par l'ancien gouvernement.

[Traduction]

Ces décisions ont été prises, comme je l'ai indiqué, pour réorganiser les priorités du gouvernement et faire en sorte que les services qui étaient auparavant offerts dans deux ou plusieurs pays le soient dorénavant dans un seul grand consulat.

Bon nombre des décisions sur l'ouverture de consulats, sur les postes de consuls honoraires et même sur certaines ambassades sont actuellement à l'étude. Dans certains pays, comme le Yémen, nous tentons de déterminer si les biens commerciaux et la présence canadienne dans ce pays justifient l'ouverture d'un consulat ou d'une ambassade. Nous réévaluons les besoins et continuerons de le faire. C'est un processus continu qui ne prendra pas fin à une date fixe.

En ce qui concerne les budgets et les priorités, je note que dans ce budget, on prévoit 60 millions de dollars de plus pour la stratégie globale sur le commerce international dans le cadre de laquelle on négociera des accords commerciaux et on renforcera la présence du Canada là où nous ne sommes pas assez visibles. De plus, je l'ai mentionné dans mes remarques liminaires et il en a été question plus tôt, il a été prévu une augmentation de 200 millions de dollars pour l'aide à la reconstruction et au développement en Afghanistan.

Il y a d'autres initiatives qui, dans certains cas, ont des répercussions régionales bien particulières, comme le projet de la porte d'entrée Asie-Pacifique sur la côte Ouest. Nous espérons mettre en oeuvre une initiative semblable dans la région de l'Atlantique. Ces sommes serviront à améliorer l'infrastructure. On a aussi prévu 52 millions de dollars pour le Sommet de la francophonie qui se tiendra à Québec en 2008 et qui vous intéresse certainement.

Ces engagements reflètent les priorités du gouvernement. Ils reflètent aussi les besoins. Ils reflètent notre capacité de répondre à ces besoins. Nous continuerons de réévaluer nos priorités en fonction

des besoins pour pouvoir satisfaire ces besoins selon les circonstances. Le Liban en est un exemple, mais il y en a d'autres, comme notre intervention au Sri Lanka lors du tsunami. Nous sommes aussi intervenus dans des pandémies, nous avons pris des mesures relativement à la demande accrue de services consulaires, qui a représenté tout un défi pour le ministère des Affaires étrangères. Le nombre de Canadiens qui voyagent, travaillent ou habitent à l'étranger entraîne des besoins dont nous devons tenir compte et que nous devons combler pour accroître le rayonnement du Canada.

Comment, où et quand cela se fait dépend des circonstances et de notre budget. En ma qualité de ministre non seulement de ce ministère et d'un autre, mais aussi en tant que membre du Conseil du Trésor, je fais les représentations qui, selon moi, traduisent les besoins des Canadiens et les priorités du gouvernement. Nous faisons face à une pression constante. Nous recevons constamment des demandes de pays, de provinces et de députés comme vous qui portent à notre attention des dossiers où nous devrions investir.

Il n'y a pas de solution miracle, pas de façon de répondre à tous les besoins. Nous devons tenter de répondre aux besoins selon nos priorités et d'une façon responsable à l'égard des Canadiens et à l'égard des pays envers lesquels nous nous sommes engagés et des pays que nous considérons prioritaires.

• (1720)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

J'aimerais vous poser une question. Ici, au comité, nous avons étudié l'Afghanistan, plus particulièrement le travail du Canada en Afghanistan. Aujourd'hui, notre séance est télévisée et je sais que bien des Canadiens suivent nos travaux parce qu'ils veulent en savoir plus sur l'Afghanistan.

J'ai pris connaissance de statistiques que j'ai trouvées intéressantes. Ainsi, depuis que s'est amorcée la reconstruction de l'Afghanistan, 4,6 millions de réfugiés sont rentrés en Afghanistan. Bien des Canadiens s'imaginent que les réfugiés rentrent chez eux sans bagage autre qu'une horrible histoire à raconter. Or, ces réfugiés qui retournent au pays le font parce qu'il y a de l'espoir. Ils rentrent en Afghanistan parce qu'ils ont espoir de retrouver le pays qu'ils ont quitté. Est-ce que ces réfugiés apportent un certain capital qui pourrait servir à la reconstruction du pays ou est-ce que la plupart d'entre eux rentrent en Afghanistan parce qu'ils n'ont rien? Voilà ma première question.

Nous savons que le revenu par habitant a doublé en Afghanistan et que l'économie a triplé. Nous avons entendu parler aujourd'hui d'une croissance importante et du fait que de plus en plus de gens travaillent. Peut-être pourriez-vous aussi nous donner plus de détails sur qui sont ces réfugiés.

Vous nous avez dit qu'on avait fait la réfection ou la construction de 6 000 kilomètres de route. Moi, dans ma circonscription, j'ai du mal à faire bâtir une route de 10 miles de long. Qui fait ces travaux? Est-ce que ce sont des ouvriers afghans? Est-ce que notre armée est mise à contribution? Faisons-nous appel à des entrepreneurs d'autres pays? Qui fait le travail?

•(1725)

L'hon. Peter MacKay: Le travail est surtout fait par les Afghans, mais il va de soit que le matériel lourd nécessaire à l'excavation, tout comme à Crowfoot, nécessite l'aide des militaires. Il faut l'aide d'équipes de construction, de concepteurs, d'ingénieurs.

Cela m'amène à la question des quatre ou cinq millions d'Afghans qui sont revenus au pays. Qui sont-ils? Ce sont des professionnels, des ingénieurs, des médecins et des universitaires.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan a vécu en Allemagne une dizaine ou une quinzaine d'années, pendant le régime taliban. Il est maintenant de retour et fait de la politique. On peut en dire autant d'autres députés du gouvernement du président Karzai. Ces réfugiés sont des hommes et des femmes et des enfants ordinaires qui ont fui un régime d'oppression et d'horribles violences pour essayer d'élever leur famille et de faire carrière à l'étranger. Beaucoup d'entre eux veulent maintenant revenir au pays, ou l'ont fait, et ils en entrent à pleine porte.

Permettez-moi de vous donner quelques statistiques, dans la même veine que les 6 000 kilomètres de route : 4 000 nouvelles maisons ou nouveaux abris qui ont été construits; 63 000 soldats ont été désarmés et beaucoup sont maintenant recrutés pour servir leur pays, dans les services policiers ou dans l'armée professionnelle afghane; près de 5,5 millions d'enfants, dont un tiers de filles, vont maintenant à l'école; 4 000 services médicaux ont été ouverts et 23 000 projets de développement communautaire ont été approuvés, dont 10 000 sont terminés.

Beaucoup d'autres institutions gouvernementales, comme des ministères, sont en développement et élargissent leur portée. Les femmes détiennent 25 p. 100 des sièges au parlement afghan. Le revenu par habitant a doublé. L'économie afghane elle-même a triplé au cours des dernières années. Ces chiffres ne doivent pas éclipser la dimension humaine de cet effet sur le pays : la confiance, l'espoir, le sentiment qu'il y a un avenir en Afghanistan. Voilà le genre de preuves de nos succès qu'il nous faut souligner, sans pour autant nous arrêter en si bon chemin. Tout cela est encore fragile et dépend énormément de notre capacité de préserver la marche du progrès, de maintenir les acquis et de tabler sur ce qui existe.

Le président: Merci.

La dernière question devra être courte.

Je rappelle aux membres au comité qu'ils doivent rester. Nous espérons adopter le rapport du sous-comité directeur.

Madame McDonough, vous avez quelques instants.

Mme Alexa McDonough: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, malgré que vous ayez fait état d'importants progrès, vous n'êtes pas sans savoir qu'un rapport du conseil de Senlis, intitulé On a Knife Edge, a récemment été produit à partir d'un sondage de mars 2007. Il conclut que les Afghans croient de plus en plus que la communauté internationale est en train de perdre la partie contre les talibans, en Afghanistan. Dans le sud de l'Afghanistan, plus du quart des personnes interrogées, 27 p. 100, reconnaissent ouvertement appuyer les talibans. Le conseil de Senlis estime que ce chiffre serait considérablement plus élevé, n'eût été des réticences à répondre au sondage. Il est difficile de savoir.

Ma question revient à ce que vous avez dit plus tôt, au sujet de l'impossibilité de traiter directement avec les talibans, une organisation terroriste. Il peut y avoir quelques discussions informelles, mais pour ce qui est de les recevoir à la table, de les faire participer à un processus de paix, je ne suis pas optimiste quant aux chances que cela se produise de manière directe, et je doute qu'on veuille

s'engager. S'il y a bel et bien un appui pour les talibans, qui semble croissant à Kandahar, d'après diverses sources ...

Le président: Madame McDonough, posez votre question, s'il vous plaît.

Mme Alexa McDonough: — il semblerait qu'un nombre important de personnes soutiennent les talibans. On peut se demander si le plan c'est, faute de pouvoir leur parler, de les exterminer. C'est une idée si radicale qu'il me faut demander au ministre de réagir à ces conclusions et de nous dire ce que le gouvernement a l'intention de faire.

•(1730)

Le président: Merci, madame McDonough.

Très rapidement, monsieur le ministre.

L'hon. Peter MacKay: Je répondrai rapidement, et j'en parlerai davantage ultérieurement à Mme McDonough.

Les conclusions du rapport de Senlis sont en effet dans certains cas très troublantes. Je me suis renseigné sur l'ampleur du sondage. Je voulais savoir où vivaient les gens qui faisaient ces observations et ces déclarations si radicales. Il se trouve que seuls des hommes ont été interrogés, et dans un secteur très précis du pays. C'est seulement dans le sud-est de l'Afghanistan, et pendant une très courte période qu'a eu lieu le sondage sur lequel se fondent ces observations et ces déclarations. Des activités de développement sont en cours.

On voit bien qu'il y a encore de grands défis à relever, et je ne vais pas vous dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, que la situation est tout à fait stabilisée et que nous sommes presque au bout de nos efforts, en raison des progrès effectués. Mais il reste que nous avons accompli tout cela et vous avez entendu les chiffres, vous avez vu de vos yeux, madame McDonough, et vous verriez des choses encore plus positives si vous y retourniez aujourd'hui. Les progrès sont énormes et concrets.

Oui, nous avons encore beaucoup de pain sur la planche et il faut mieux coordonner les efforts, peut-être. Il faut encourager la participation d'autres pays de l'OTAN, à mon avis, qu'elle soit plus marquée, et il m'incombe à moi et à d'autres, dans les milieux diplomatiques, de donner ces encouragements pour les inciter à continuer le travail, surtout dans le Sud. Si on brosse un portrait de la situation à partir des déclarations d'un petit groupe uniquement composé d'hommes, dans un certain corridor du pays, dans une zone qui ne montre pas tout le succès de notre mission, le succès des efforts déployés a en effet un résultat plus sombre, qui ne traduit pas la réalité, à mon avis. On n'a pas un portrait réel de la situation, on ne voit pas les progrès accomplis, l'optimisme, l'espoir suscités et les promesses d'avenir qui sont, à mon avis, positives, en Afghanistan.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je veux vous remercier au nom de notre comité d'avoir été présent parmi nous pendant deux heures pour répondre aux quatre questions. Nous vous remercions de nous avoir consacré votre temps.

Je prie le comité de rester encore quelques instants. On entend les cloches. Le vote aura lieu dans huit minutes environ.

Nous avons reçu un rapport du comité de direction et ce rapport nous aidera à planifier les séances de la semaine prochaine. Vous pouvez y lire les recommandations du comité de direction.

On avait convenu que le comité siégerait de 11 heures à 13 heures jeudi, plutôt qu'à son heure habituelle de 9 heures à 11 heures. C'est pour accommoder un visiteur que nous attendons. Avons-nous un consensus à ce sujet?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous sommes d'accord.

Nous avons aussi convenu que l'ancien ambassadeur Smith avec le Dr Barnett Rubin comparaitrait le 29 mars. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Il y a un consensus.

On avait convenu que la réunion du 29 mars serait télévisée si possible. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Il y a un consensus.

On avait convenu que les députés présenteraient une liste révisée des témoins au sujet de l'Afghanistan. D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous sommes d'accord.

On avait convenu d'inviter le ministre de la Défense nationale à comparaître devant notre comité, sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous avons un consensus.

On avait convenu de discuter de l'ébauche du projet de rapport sur le développement démocratique jeudi. D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous avons un consensus.

Sommes-nous d'accord pour inviter Walter Dorn à comparaître jeudi au sujet de la situation en Afghanistan?

Des voix: D'accord.

Le président: Le comité se réunira à l'heure du déjeuner. Sommes-nous d'accord pour demander au greffier de faire venir des sandwiches ce jour-là?

Des voix: D'accord.

Le président: Pouvons-nous adopter ces mesures?

Des voix: D'accord.

Le président: C'est adopté.

Je remercie le comité.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.